

RAYMOND J. LOENERTZ O. P., *Les origines de l'ancienne historiographie dominicaine en Pologne, II: Abraham Bzowski*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 19, (1949), pp. 49-94.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LES ORIGINES DE L'ANCIENNE HISTORIOGRAPHIE DOMINICAINE EN POLOGNE

PAR

RAYMOND J. LOENERTZ O. P.

II - ABRAHAM BZOWSKI

I - Occasion, but et plan de la *Propago D. Hyacinthi*

Les thèses historiques du P. Antonin de Przemyśl et de son école, que nous avons fait connaître précédemment, dans l'intention de leur auteur, devaient servir d'arguments pour justifier, l'érection d'abord, puis le maintien et la restauration de la province de S. Hyacinthe en Ruthénie¹. Destinés aux autorités de l'ordre dominicain et aux tribunaux ecclésiastiques, les écrits du P. Antonin et de ses imitateurs avaient la forme de mémoires juridiques; ils demeurèrent inédits, ignorés du grand public. Au contraire, les adversaires du P. Antonin et de la province de S. Hyacinthe portèrent le débat devant l'opinion publique. En 1606 le P. Abraham Bzowski (Bzovius) publia à Venise sa *Propago D. Hyacinthi, Thaumaturgi Poloni*. Cet écrit, un des premiers de son genre dans l'ordre dominicain, se présente comme une histoire de la province dominicaine de Pologne. Mais c'est aussi un ouvrage polémique, et on risquerait de le comprendre mal si on ne le replaçait pas dans son contexte historique.

La province de S. Hyacinthe en Ruthénie avait été formée en 1596, au chapitre général de Valence, avec une vingtaine de couvents, détachés de celle de Pologne. La création de la nouvelle province était incontestablement légale et conforme au droit de l'ordre. Mais la division de la province de Pologne, telle que le maître général et les capitulaires de 1596 l'avaient décidée, était très imprudente et lésait gravement les intérêts de la province de Pologne. En effet, à cause des circonstances historiques dans lesquelles ils avaient été fondés, les couvents qu'on en séparait étaient les seuls à posséder une riche dotation en terres. Leur

¹ Archivum FF. Praed. (= AFP) 8 (1938) 124-162. Ibidem, p. 133, la liste des ouvrages cités en abrégé.

perte ruinait l'économie de la province. On comprend donc que celle-ci ait résisté, tout en déplorant que cette résistance ait, par moments, dégénéré en révolte. Aussi longtemps que vécut m^e H. M. Beccaria, la province de S. Hyacinthe et les limites de 1596 furent maintenues. Après sa mort (survenue à Naples le 3 août 1600) la situation changea rapidement. Au chapitre général de Rome (1601), qui élut m^e Jérôme Xavierre, Antonin de Przemyśl, prieur provincial, et Nicolas de Léopol, définitiveur, représentèrent la province de S. Hyacinthe, dont l'existence légale était ainsi reconnue officiellement². Mais, le 30 juillet 1601 un *motu proprio* de Clément VIII, *Ex pastoralis nostri*, supprima la province et la remplaça par une congrégation, composée seulement de six couvents³. Abraham Bzowski, promu maître en théologie au chapitre de 1601, avait été un des principaux artisans de la victoire de sa province⁴. Les Pères de la nouvelle congrégation de S. Hyacinthe en Ruthénie ne se résignèrent pas à la défaite. Ils finirent par reconquérir (en 1612), le titre de province. Ils tentèrent aussi, mais en vain, de recouvrer, en tout ou en partie, les couvents perdus. A cette fin un des leurs, le P. Alexis de Léopol, obtint, le 7 janvier 1605, un bref de Paul V, commençant par les mots *Iniuncti nobis*⁵, confirmant les privilèges de la Société des frères Pérégrinants, en particulier les bulles *Dum levamus* de Pie II, du 12 juin 1464, et *Apostolicae servitutis* de Sixte IV, du 1^{er} avril 1473. C'était préparer le terrain juridique pour la revendication des couvents perdus en 1601, car les bulles en question prohibaient toute suppression ou division de la Société des frères Pérégrinants, et les Pères de Ruthénie, conformément à la théorie historique du P. Antonin de Przemyśl, se donnaient comme les continuateurs et les héritiers de la fameuse société. Naturellement la province de Pologne réagit contre cette manoeuvre, dont le but était trop apparent. Bzowski repartit pour Rome en hiver 1605-1606. Le résultat pratique de son action en Curie se traduisit par deux bulles pontificales, l'une, *Pastoralis nostri* du 22 mai 1606, l'autre *Romanum pontificem*, du 10 juin suivant⁶. Les deux

² Mon. O. P. hist. (= MOPH) 11, 2-3.

³ Bullar. O. P. (= BOP) 5, 595-596.

⁴ En 1601 Bzowski fit deux fois le voyage de Rome; Barącz, Rys, 2, 116. L'*Historica narratio*, écrite par un adversaire, en 1608, raconte avec amertume et animosité les agissements du P. Abraham (= Bzowski) en cour de Rome à cette occasion; Archives de l'ordre, XIV Lib. K, pp. 115-117.

⁵ Texte inédit; allusion dans les documents cités à la n. suivante.

⁶ BOP, 5, 639-641 et 7, 246-248.

bulles révoquent, l'une incidemment, l'autre expressément et en détail, le bref *Iniuncti nobis* du 7 janvier 1605. Les arguments mis en avant par le P. Alexis de Léopol pour obtenir ce bref étaient d'ordre historique. Pour le faire révoquer Bzowski était obligé de présenter sous un autre jour le passé dominicain dans les provinces russiennes de la république polonaise. Nous trouvons sa thèse dans la bulle *Romanum pontificem*, qui résume, selon l'usage de la Curie, l'exposé contenu dans la supplique à laquelle elle répond. Nous retrouvons la même thèse, largement développée, dans la *Propago D. Hyacinthi*, surtout au chapitre IV, traitant de la Société des frères Pérégrinants. Voilà les circonstances où fut composé l'opuscule de Bzowski, dont la dédicace est datée du couvent de la Minerve, 1^{er} mai 1606. Les discussions concernant la Société des frères Pérégrinants ont laissé leur trace jusque dans le plan de la *Propago*. L'histoire missionnaire y occupe une place d'honneur, y revêt une importance qui s'explique par l'obligation où était l'auteur de réfuter les théories sur lesquelles s'appuyaient les adversaires pour réclamer les couvents des provinces russiennes.

L'ouvrage de Bzowski comprend, en plus de la feuille de titre, trois feuilles non paginées, et 118 pages. Les feuilles non paginées contiennent une lettre-dédicace au provincial de Pologne, une lettre-préface au lecteur, une liste des sources employées, une table des chapitres. Ces derniers sont au nombre de 19. Nous en reproduisons les titres, avec l'indication des pages qu'ils occupent.

1. De origine Praedicatoriae Religionis, fundatione numeroque Conventuum in Regno Poloniae et Ducatu Silesiae (1-9).
2. De Apostolis inter gentes, fidei Christianae propagatoribus ex provincia Poloniae Ordinis Praedicatorum (9-13).
3. De Cooperariis Sancti Hyacinthi, Fratribus Praedicatoribus inter gentes ex provincia Poloniae (14-22).
4. De Societate Peregrinantium inter gentes propter Christum, quae fuerit, quo tempore, a quo, qua ratione instituta; quod egerit et quando desierit (23-32).
5. De viris Sanctitate vitae illustribus ex provincia Poloniae Ordinis Fratrum Praedicatorum (32-49).
6. Archipraesules et praesules ex provincia Poloniae (49-53).
7. Provinciales vigilantissimi provinciae Poloniae Ordinis Praedicatorum (54-61).
8. Censores fidei et Inquisitores haereticae pravitatis ex provincia Poloniae (61-74).
9. Viri doctrina eloquentiaque praecipui ex Provincia Poloniae (75-77).
10. Pater Fr. Melchior Mostuensis S. Theolog. Mag. (77-86).

11. Poenitentiarum summorum Pontificum et a sacris Confessionibus Serenissimorum Principum et Regum Poloniae, Fratres ex provincia Poloniae (86-88).
12. Viri quidam insigniores superstites ex Provincia Poloniae ordinis Praedicatorum (89-91).
13. Res insigniores in Conventu Cracoviensi Sanctissimae Trinitatis (91-95).
14. Itinerarium seu scitu et visu praeclariora in Conventibus aliis provinciae Poloniae Ordinis Praedicatorum (96-101).
15. Numerus fratrum et praelectionum in Conventibus provinciae Poloniae (102).
16. Privilegia quaedam peculiaria universae provinciae Poloniae a sede Apostolica concessa (103-106).
17. Privilegia nonnulla confraternitatis Sanctissimi Rosarii in provincia Poloniae a suprema Petri sede indulta (106-109).
18. Sectiones et partitiones diversae Conventuum provinciae Poloniae (110-111).
19. Decreta Sedis Apostolicae in causa tentatae divisionis Provinciae Poloniae executio illorum (111-118).

Dans cette succession de titres le lecteur attentif distinguera aisément le plan suivi par l'auteur. La *Propago* se divise en deux parties principales. La première (chap. 1-11) est proprement historique, et se subdivise en trois sections: I. Origines de la province dominicaine de Pologne et liste de ses couvents (chap. 1). II. Missions et missionnaires de la province de Pologne (chap. 2-4). III. Hommes illustres de la province (chap. 5-11). La deuxième partie de la *Propago* (chap. 12-19) est plutôt descriptive, sauf les deux derniers chapitres, qui ont trait à la question brûlante des divisions, ou tentatives de division, de la province. Ici le caractère polémique de l'ouvrage se manifeste ouvertement, et le lecteur doit avoir soin de contrôler les dires de l'auteur par ceux de la partie adverse. Mais, ainsi que nous l'avons dit, les préoccupations polémiques se font jour aussi dans la partie proprement historique.

L'importance exceptionnelle donnée à l'histoire missionnaire trahit le souci de donner une version du passé capable d'annuler ou de réduire au minimum les revendications que les Pères de Ruthénie fondaient sur leur prétention de continuer la Société missionnaire des frères Pérégrinants. Nous consacrerons un chapitre spécial à l'étude de ce point. Mais auparavant il faudra passer en revue les sources employées par Bzowski, reconstituer autant que possible celles qui sont perdues, examiner l'usage qu'il en a fait et juger de sa méthode.

II - Les sources en général

Quand Bzowski entreprit d'écrire l'histoire de sa province religieuse il n'était, de son propre aveu, nullement préparé à sa tâche. Néanmoins il en comprit fort bien un double devoir: la nécessité de rassembler autant que possible tous les matériaux subsistants et l'obligation de faire connaître au lecteur les autorités sur lesquelles il s'appuyait. Ce procédé honnête, qui n'allait pas, alors, de soi, Bzowski l'apprit sans doute à l'école de Baronius, dont il lisait les *Annales ecclesiastici*, ces Annales dont il donnera un jour une continuation. Nous connaissons donc assez bien les sources de Bzowski; il en donne une liste — incomplète il est vrai — en tête de son opuscule, et il les cite fréquemment dans les marges. Comme elles subsistent presque toutes, et qu'elles sont aujourd'hui imprimées, on peut, en s'y rapportant, juger la manière dont il les a utilisées, et apprécier équitablement l'auteur et son œuvre.

Nous allons d'abord énumérer les sources de la *Propago D. Hyacinthi*, en suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, quand ils sont connus, des titres, quand les ouvrages sont anonymes. Bzowski ne cite d'ordinaire qu'un titre abrégé. Nous donnerons autant que possible l'indication bibliographique complète, et d'après l'édition employée par Bzowski, lorsque c'est possible. Au titre des ouvrages cités rarement, nous ajouterons l'indication du passage employé. Ensuite nous indiquerons la page de la *Propago* (et le chapitre, si c'est utile) où l'ouvrage est cité ou employé. On ajoutera, à l'occasion, quelques remarques sur l'usage que Bzowski en a fait, sauf pour les sources auxquelles nous consacrons une étude particulière au cours du présent travail. Nous donnons aussi, pour la commodité du lecteur, les titres abrégés employés par Bzowski, à leur place selon l'ordre alphabétique, renvoyant ensuite au nom de l'auteur, ou au titre complet, sous lequel la source en question est énumérée dans notre liste ⁷.

1. *Acta capitulorum <generalium> et provincialium*. — Dans la bibliographie du début, *generalium* manque, par suite d'une faute d'impression. B. cite les chapitres généraux de Paris, 1228 (p. 4; la date 1227 est une erreur), Ferrare, 1290 (p. 57), Metz, 1298 (p. 57; la date 1290 est une faute d'impression), Marseille, 1300 (p. 57), Cologne, 1301 (pp. 4 et 57), Besançon, 1303 (p. 2), Gênes, 1305 (p. 69), Valence, 1337 (p. 58), Montpellier, 1456

⁷ Plusieurs ouvrages cités par Bzowski — ils sont marqués d'un * dans ma liste — me sont demeurés inaccessibles. J'en donne les titres (quand c'est possible) d'après les répertoires bibliographiques.

(pp. 25-26), Nimègue, 1459 (p. 26), Sienne, 1462 (p. 26) Novare, 1465 (p. 27), Rome, 1468 (p. 27), Avignon, 1470 (p. 27), Bâle, 1473 (p. 27). Pour les chapitres antérieurs à l'année 1311, B. a employé le cod. XIV A 2 des archives de l'ordre, alors à Cracovie. Il cite de seconde main le chapitre de Valence de 1337 (v. n° 18). Il a consulté les actes capitulaires de 1456 à 1473 dans un manuscrit du couvent de Poznan, aujourd'hui perdu, mais dont le contenu a été transcrit au début du XVII^e siècle dans le cod. lat. in-4° 174 de la Bibliothèque nationale de Berlin¹.

Les actes des chapitres provinciaux de Pologne, à partir de celui de Poznan de 1458, jusqu'à celui de Lublin de 1593, sont cités pp. 25-28. Un chapitre indéterminé, de la fin du XV^e siècle, peut-être celui de 1491, est cité pp. 49-50, et à la p. 53 les chapitres provinciaux sont mentionnés comme une des sources du catalogue des évêques de la province (chap. 6). Le chapitre de 1478 est mentionné (p. 60) dans le catalogue des prieurs provinciaux. Les chapitres provinciaux du XIII^e et du XIV^e siècle sont mentionnés de seconde main, (v. n° 18).

Acta sacri officii inquisitionis. V. Iacobus Grimalius (n° 32).

2. ALANUS, GUILLEMUS. — Panégyrique de S. Hyacinthe, par le cardinal William Allen, mentionné seulement dans la bibliographie; v. n° 14.

3. ALBERTI, LEANDER, *De viris illustribus ordinis Praedicatorum*, Bononiae 1517. — Cité dans la bibliographie (Leander Bononiensis) et pp. 20 36 43 49 53 76.

Annales ecclesiae cathedralis Cracoviensis. — Długosz, J., Liber beneficiorum ecclesiae Cracoviensis; v. n° 23.

4. * *Annales Vratislaviensis Ecclesiae*. — Cet ouvrage, cité pp. 32 et 34 comme source de l'Office du Bx. Ceslas, a été probablement imaginé par B.; v. n° 42.

5. * *Antiquitates Vratislavienses*. — Ouvrage cité p. 34, pour la date de la mort du Bx. Hermann. Je n'ai pas pu l'identifier.

6. ANTONINUS PRAEMISLIENSIS O. P. — Les opuscules polémiques du P. Antonin de Przemysl, conservés dans le cod. XIII 609 b des archives de l'ordre dominicain, ne sont nulle part cités. Mais B. en connaissait certainement le contenu, et il en refute les thèses dans son chap. 4; v. notre chap. VI.

7. BALLIANUS, CAMILLUS. — Panégyrique de S. Hyacinthe par le P. Camillo Balliani O. P., cité seulement dans la bibliographie; v. n° 14.

8. BARONIUS, CAESAR, *Annales ecclesiastici*, t. 7, Romae 1596, pp. 677-687, *De Ruthenis ad communionem Sedis apostolicae receptis monumentum*. — Cité dans la bibliographie et p. 22.

9. * BARONIUS, MARTINUS, *Icones ac miracula sanctorum Poloniae*, Ro-

¹ G. M. Lühr, Supplementum ad Acta capitulorum generalium O. P. editionis Reichertiana, Analecta s. Ord. Praed. 18 (1927-28) 494-505.

mae 1602 (Cracoviae 1604; Coloniae 1605). — Cité dans la bibliographie et à la p. 14, à propos des missions pontificales chez les Mongols, en 1245.

10. BERNARDUS GUIDONIS. — Cité seulement dans la bibliographie, (F. Bernardus Castrensis), mais employé sûrement au chap. 6, p. 50 (liste des évêques). B. a connu le cod. XIV A 2 des archives de l'ordre, alors à Cracovie, Dans ce manuscrit la liste des évêques de la province de Pologne dressée par Bernard Gui a reçu des additions, dont certaines descendent jusqu'au XVI^e siècle. B. s'en est servi non sans commettre quelques erreurs, signalées par le R. P. Th. Käppeli dans les notes de son édition (MOPH, 22, Rome 1949). Il se peut que B. ait connu aussi le cod. lat. 1535 de l'université de Bologne (v. n^o 17).

11. BIRCOVIUS, FABIANUS. — Le témoignage du P. Fabien Birkowski, prédicateur célèbre, contemporain de B., est invoqué pp. 43 et 79.

12. BLONDUS, FLAVIUS, *Historiarum ab inclinatione Romanorum libri xxxi*, Basileae 1559, Dec. ii lib. 8 p. 322. — Cité dans la bibliographie et p. 14, à propos d'un prétendu voyage de l'empereur grec Michel VIII Paléologue au concile de Lyon.

13. *Bullarium Ordinis Praedicatorum*. — Sous ce titre vague, qui figure dans la bibliographie, il faut entendre ordinairement le recueil d'Etienne Usodimare (v. n^o 59), parfois aussi le recueil *Tabula super privilegia papalia ordini Praedicatorum concessa* (v. n^o 54); v. notre chap. III, i.

14. BZOVIVS, ABRAHAM, *Sertum gloriae S. Hyacinthi*, Venetiis 1598. — Recueil de 8 sermons, suivis de 7 panégyriques de S. Hyacinthe par divers auteurs. Dans sa bibliographie B. cite ceux du cardinal William Allen (pp. 145-154), d'Ilarione Rangoni O. Cist. (pp. 175-202) et de Camillo Baliani O. P. (pp. 203-213).

15. CASTILLO, HERNANDO DEL, *Historia general de santo Domingo y de su orden*, 1, Madrid 1584. — Cité dans la bibliographie (Ferdinandus Castellanus) et pp. 2 14 34 38.

16. * *Catalogus episcopatum orbis*. — Cité (p. 53) parmi les sources de la liste des évêques (chap. 6). Je n'ai pas pu identifier cet *Orbis christianus*.

17. * *Chronicon ordinis antiquum manuscriptum, Bononiae in Bibliotheca secretiori repertum*. — Cité p. 4, comme source du catalogue des couvents. La cod. lat. 1535 de l'université de Bologne, jadis au couvent de Bologne, contient la chronique de l'ordre de Bernard Gui, y compris le catalogue des couvents. Mais la liste des couvents de la province de Pologne contient plusieurs noms qui manquent chez B. Négligence de la part de ce dernier? Ou bien a-t-il en vue un autre manuscrit, non identifiable pour le moment?

18. * *Chronicon* (ou *liber*) *de viris illustribus provinciae Poloniae O. P.* — Nous désignons ainsi une source perdue, caractérisée dans le texte (p. 54) comme *vetustissimi provinciae annales*, mentionnée dans la bibliographie initiale sous la rubrique *manuscripta vetustissima in 8. et in folio*, et citée à plusieurs reprises dans les marges comme *manuscriptum antiquum* ou *antiquissimum*; v. notre chap. V.

Constitutiones regni Poloniae, Łaski, Ioannes; v. n° 34.

19. CROMERUS, MARTINUS, *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum libri XXX*, Polonicae Historiae Corpus, Basileae 1582, t. 2, pp. 402-833. – Cité dans la bibliographie (Martinus Cromerus) et pp. 3 5 8 16 20 39 41 50 93 97 101. Les renseignements que B. emprunte à Kromer proviennent de l'*Historia Polonica* de Jean Długosz; v. n° 22.

20. DECIUS, IODOCUS LUDOVICUS, *De Sigismundi regis temporibus*, Polonicae Historiae Corpus, t. 2, Basileae 1582, pp. 260-340. – Cité (p. 71) sous le nom de Miechovius. L'erreur s'explique parce que dans le Polonicae Historiae Corpus l'ouvrage de Miechovius précède celui de Decius; v. n° 38. Dans l'édition employée par B. le passage cité se trouve à la p. 303.

21. *Diplomata personalia*. – Sous ce titre, qui figure dans la bibliographie, B. entend probablement les bulles et autres chartes intéressant seulement des individus, par opposition aux privilèges des couvents de la province (n° 45); v. notre chap. III.

22. DLUGOSZ, IOANNES, *Historia Polonica*. – Cité dans la bibliographie (Ioannes Dlugossius) et pp. 37 41 49 50 56 97. Toutes ces citations sont de seconde main, provenant de Miechovius, Kromer, Strykowski. La première édition de l'*Historia Polonica* est de 1615, et B. semble n'avoir consulté aucun manuscrit. Néanmoins, à travers les auteurs cités, l'*Historia Polonica* de Długosz est la principale source d'information de B. pour le XIII^e et le XIV^e siècle, surtout pour la chronologie des fondations dominicaines en Pologne.

23. DLUGOSZ, IOANNES, *Liber beneficiorum dioecesis Cracoviensis*. – Cité dans la bibliographie et aux pp. 3 59 75, sans nom d'auteur, sous le titre *Annales ecclesiae cathedralis Cracoviensis*. Original en trois volumes aux archives du chapitre cathédral de Cracovie. B. emploie (p. 3) le récit des origines du couvent de Cracovie² et cite textuellement (p. 75) l'éloge de l'ordre des frères Prêcheurs³. Il renvoie au même ouvrage à la p. 59, mais ici il y a probablement erreur ou *lapsus memoriae*. Le document dont B. donne un extrait se trouvait en effet, et se trouve encore, aux archives capitulaires de Cracovie, mais pas dans le *Liber Beneficiorum* de Długosz; v. notre chap. III, ii, 14.

24. *Expeditionum provincialium liber antiquus in folio*. – Cité dans la bibliographie, et pp. 5 (*manuscriptum*) 24 (*manuscriptum intitulatum expeditiones officii provincialis Poloniae antiquissimum*) 48 (*manuscriptum in folio expeditionum provincialis*) 87 (*manuscriptum antiquum expeditionum provincialis Poloniae in folio*). C'est un formulaire, conservé aux archives du couvent de Cracovie, composé sous le provincialat de Jean Biskupiec (1411-17) avec des lettres réelles, écrites entre 1338 et 1411: Il a été publié par J. Woroniecki et

² J. Długosz, *Opera*, ed. A. Przeździecki, t. 9 (Lib. Ben., t. 3) Cracovie 1864, pp. 448-450.

³ *Ibidem* p. 447.

J. Fijałek, et ce dernier a examiné avec soin, dans l'introduction et dans les notes, l'usage que B. en a fait ⁴.

25. FELICIANUS [NINGUARDA] EPISCOPUS SCALENSIS, *Enchiridion de censuris, irregularitate et privilegiatis*, Ingolstadt, 1583. – B. a probablement connu cet ouvrage, bien qu'il ne le cite nulle part; v. notre chap. III.

26. GABUTIUS, IOANNES ANTONIUS, *De vita et rebus gestis Pii V Pont. Max.*, Romae 1605, p. 110. – Cité dans la bibliographie, et p. 100, pour des événements contemporains. Dans la référence marginale lire *lib. 3* (et non *lib. 5*).

27. GAGUINUS, ROBERTUS, *Compendium super Francorum gestis*, Parisiis 1511; ed. 2, Parisiis 1528, lib. 7, f. cxii. – Cité (Gagneus) dans le texte (p. 14), de seconde main (d'après Gilbert Génébrard; v. n° 28).

28. GENEBRARDUS, GILBERTUS, *Chronographia*, Parisiis 1580. – Cité dans la bibliographie et pp. 13 14 51. Dans l'édition de 1585 les passages cités par B. se trouvent aux pp. 645 et 647.

29. GUAGNINUS, ALEXANDER, *Rerum Polonicarum tomi tres*, Cracoviae 1584. – Cité dans la bibliographie.

30. HUMBERTUS [A ROMANIS], *Chronicon ordinis manuscriptum*. – Cité dans la bibliographie et pp. 34 36. C'est un manuscrit des *Vitae Fratrum* de Gérard de Frachet. B. renvoie aux passages suivants: V. F., 4 V §§ 1-2 (MOPH, I, 260) et V. F., 5 IV § 16 (MOPH, I, 268).

31. * HUSSOVIANUS, NICOLAUS, *De vita et gestis Divi Hyacinthi*, Cracoviae 1525. – Cité dans la bibliographie, et p. 10; v. notre chap. VI § 1.

32. * IACOBUS GRIMALIUS, *Acta sacri officii (inquisitionis)*. – B. dit, dans le texte, p. 70, que les actes de Jacques Grzymała, inquisiteur, *in uno volumine conscripta*, se trouvent au couvent de Cracovie. Mais il ne les cite nulle part comme source. J. Fijałek, sans aucune raison ni vraisemblance, les identifie avec un des *manuscripta in 8. et in folio*, cités dans la bibliographie; v. n° 18, et notre chap. IV.

33. * *Instrumentum publicum*. – Sous ce titre B. cite (p. 59) une copie authentiquée, faite à Breslau en 1417, et conservée à Cracovie, d'une sentence de Marino de Tocco, évêque de Teramo, auditeur des causes du Palais apostolique, dans l'affaire de la province de Teutonie inférieure; v. notre chap. III ii, 14.

34. * ŁASKI (DE LASCO), IOANNES, *Commune incliti Polonorum regni privilegium constitutionum* etc. Cracoviae 1506. – Cité (*Constitutiones regni Poloniae*) dans la bibliographie et pp. 69-70, à propos d'un privilège du 8 avril 1424, confirmé le 25 avril 1438; v. notre chap. III, ii, 13.

35. *Manuscriptum*. – Sous le titre abrégé *manuscriptum* ou *manuscripta* B. renvoie parfois aux ouvrages classés sous les numéros 18 24 et 52. Le contexte permet toujours de reconnaître celui qu'il a en vue.

⁴ Archiwum Komisji Historycznej, XII, 2, pp. 221-430. Séparément, avec une préface en latin de J. Woroniecki, Cracovie 1938; v. surtout p. 298 n° 101 n. 1, p. 303, n° 113 n. 1, p. 311 n° 129 n. 2, p. 392.

Manuscriptum pro canonizatione S. Hyacinthi = Stanislaus lector Cracoviensis (n° 52).

36. MARTINUS POLONUS, *Chronicon*. – Cité dans la bibliographie et p. 14, à propos du baptême d'un groupe de Tartares au deuxième concile de Lyon (1274) que B. confond avec le premier (1245); v. notre chap. VI § 3. B. aurait pu employer, soit l'édition de J. B. Herold, Bâle 1559 (à la suite de la Chronique de Marianus Scotus) soit celle d'Anvers, 1574. Mais la référence fautive qu'il donne (*Martin. lib. 2. cap. 1*) semble indiquer qu'il cite de seconde main, l'ouvrage de Martin de Troppau n'étant pas divisé en livres et chapitres.

37. *Martirolog(ia) et notae diariae Conventuum provinciae Poloniae in eis adiunctae*. – Sous ce titre, B. cite les obituaires (*notae diariae*) ou nécrologes inscrits dans les martyrologes des couvents dominicains de Cracovie et de Raciborz (Ratibor en Silésie); v. notre chap. IV.

38. MATTHIAS DE MIECHOVIA, *Chronicon Polonorum*, Polonicae Historiae Corpus, Basileae 1582, t. 2, pp. 1-259. – Cité (Miechovius) dans la bibliographie et pp. 3-9 15 16 37 39 42 50 51 56 68 88 101. La citation *Miechovius, De Sigismundi regis temporibus*, à la p. 71, est une méprise pour *Decius, Iod. Lud.*; v. n° 20. Cette erreur prouve que B. lisait les deux ouvrages dans l'édition bâloise de 1582, où ils se suivent. Les renseignements nombreux que B. a pris dans Miechovius proviennent en règle générale de l'*Historia Polonica* de Jean Długosz (v. n° 22).

39. MUNSTERUS, SEBASTIANUS, *Cosmographiae libri vi*, Basileae 1550, lib. iii p. 375, *De episcopatu Pomeraniae*. – Cité p. 50 pour les noms de deux évêques dominicains de Poméranie, Pierre et Guillaume.

40. NAUCLERUS, IOHANNES, *Chronica*, ed. 2, Coloniae 1579, vol. ii, Generatio xlii, p. 936. – Cité dans la bibliographie et p. 14, à propos des missions pontificales chez les Mongols en 1245.

41. NYDER (*Nider*), IOHANNES, *Myrmecia Bonorum sive Formicarius*, Duaci 1602, IV, pp. 275-276. – Cité pp. 42-43, à propos de fr. Conrad de Prusse.

42. *Officium B. Ceslai Confessoris Ordinis Praedicatorum*, Vratislaviae 1602. (Ed. 2, Vratislaviae 1703; réimprimé aussi à la suite de A. Bzovius, Tutelaris Silesiae, ed. 3, Vratislaviae 1862). – Cité dans la bibliographie et pp. 4 et 33. A ce dernier endroit l'office du bx. Ceslas (dont Bzowski emploie les leçons comme source pour la biographie du bienheureux) est qualifié d'ancien (*antiquum*), sans aucun motif.

43. ORICHOVIUS (ORZECZOWSKI), STANISLAUS, *Oratio in funere Sigismundi Iagellonis*, Polonicae Historiae Corpus, Basileae 1582, t. 3, pp. 33-55. – Cité dans la bibliographie et p. 88, à propos du dominicain Vit Albano, confesseur de Sigismond I^{er}, roi de Pologne. Le passage cité se trouve p. 48 de l'édition indiquée.

44. * ORICHOVIUS, STANISLAUS, *Quincunx, tho iest wzór Korony Polskiej ná cynku wstawiony*, Varsovie 1564. – Cité p. 79, à propos du P. Melchior de Mościska.

45. *Privilegia provinciae et conventuum...* v. notre chap. III.

46. *Rangonus, Hilarion*. – Panégyrique de S. Hyacinthe, cité dans la bibliographie seulement; v. n° 14.

47. *Regesta Pontificum ex Bibliotheca Vaticana*. – Cité dans la bibliographie et à la p. 11. Il s'agit de l'actuel Reg. Vat. 16, renfermant les bulles de la sixième année du pontificat de Grégoire IX (1232, 19 mars - 1233, 18 mars); v. notre chap. III, i.

48. * *Relazione della festa. Hispanic(e)*. – Opuscule espagnol, relatif sans nul doute aux fêtes de la canonisation de S. Hyacinthe (1594), cité dans la bibliographie seulement, parmi les imprimés. Je n'ai pas pu l'identifier.

49. *Res oculis subiectae*. – Par cette rubrique, insérée dans la liste de ses sources, B. rappelle qu'il est témoin oculaire pour plusieurs événements contemporains, racontés dans la *Propago*, p. ex. la fondation du couvent de Varsovie, dont il fut le premier prieur (p. 7).

50. SEVERINUS O. P., *De vita miraculis et actis canonizationis Sancti Hyacinthi confessoris*, Romae 1594. – Cité dans la bibliographie seulement. Séverin (dit de Luboml, d'après son lieu de naissance, ou de Cracovie, d'après son couvent), procureur de l'ordre pour la canonisation de S. Hyacinthe, a inséré dans son ouvrage une liste des évêques dominicains de Pologne (pp. 53-62), la succession des prieurs provinciaux (pp. 62-70), un catalogue des hommes illustres de la province (pp. 70-73), sans compter le récit des origines du couvent de Cracovie et de toute la province, inséparable de son sujet principal. Il a donc été un véritable précurseur de B., sur plusieurs points. Mais il n'est pas une source proprement dite, B. ayant pu consulter, et ayant consulté en effet, toutes les sources accessibles à Séverin (à l'exception peut-être du nécrologe de Léopol).

51. * SOCOLOVIUS (SOKOLOWSKI), STANISLAUS, *Partitiones ecclesiasticae, Cracoviae* 1589. – Cité dans la bibliographie et p. 79.

52. STANISLAUS, LECTOR CRACOVIENSIS O. P., *De vita et miraculis sancti Iacchonis*. – Le vieux biographe de S. Hyacinthe est cité dans la bibliographie et pp. 4 16 37 42, d'après le cod. Chis. F. IV. 90 de la bibliothèque Vaticane, sous le titre *Manuscriptum pro canonizatione S. Hyacinthi fratris Stanislai lectoris*. Le manuscrit, conservé au couvent de Cracovie jusqu'en 1589, fut alors porté à Rome par Séverin de Cracovie. C'est là que B. le consulta.

53. STRYJKOWSKI, MACIEJ, *Kronika polska, litewska, żmódská etc. Królewiec (Königsberg) 1582*. – Cité p. 20 en marge, à propos de la conversion des Samogitiens (1413). Dans l'édition de Varsovie de 1846, le passage cité se trouve au t. 2, pp. 149-150. Pour le fonds il remonte à l'*Historia Polonica* de Długosz, à travers Miechovius et Kromer.

54. *Tabula super privilegia papalia ordini fratrum Predicatorum concessa etc. Venetiis 1516*; v. notre chap. III, i.

55. *Tabulae appensae*. – Citées pp. 44 et 50. Ce sont probablement des portraits de personnages qui avaient un sépulcre honoraire (cénotaphe) dans l'église du couvent de Cracovie.

56. * THIANENSIS, PETRUS, episcopus Thelesinus, suffraganeus Ferrariensis. – Cité dans la bibliographie et p. 49, à propos d'une tertiaire dominicaine, du nom de Beata, décédée en 1508. La liste des évêques de Telese, entre 1508 et 1606, ne présente aucune lacune et ne contient non plus aucun évêque qu'on puisse identifier avec Petrus Thianensis. Je n'ai pu découvrir, ni l'auteur ni l'ouvrage que B. a en vue.

57. *Traditiones Patrum*. – La tradition (orale) est invoquée comme source dans la bibliographie et aux pp. 39 44 46 48.

58. TRITHEMIUS, IOANNES, *De scriptoribus ecclesiasticis*, ed. 2, Parisiis 1512. – Cité dans la bibliographie et pp. 49 et 53.

59. USUSMARIS, STEPHANUS, *Privilegia... ordini fratrum Praedicatorum concessa etc.*, Romae 1556. – Cité dans la bibliographie sous le titre *Bullarium ordinis*.

60. VINCENTIUS BELLOVACENSIS, *Speculum historiale*. – Cité, vraisemblablement de seconde main, dans la bibliographie et à la p. 14.

61. VOLATERRANUS, RAPHAEL (MAFFEI), *Commentariorum Urbanorum octo et triginta libri*, Parisiis 1511. – Cité dans la bibliographie et p. 13.

62. *Vota nuncupata*. – Les ex-voto placés auprès des tombeaux de S. Hyacinthe et d'autres personnages morts en odeur de sainteté sont cités comme source dans la bibliographie initiale.

III – Sources diplomatiques

Etant donné l'insuffisance des sources narratives, Bzowski a recouru aux chartes, pour augmenter la somme de ses informations sur le passé dominicain en Pologne. Il les cite souvent, mais il ne donne pas toujours les indications utiles pour reconnaître aisément et sûrement les diplômes qu'il a eu sous les yeux. Parfois même ses données contiennent des erreurs fâcheuses, susceptibles d'égarer les recherches du lecteur. D'autre part, beaucoup de ces pièces ont été imprimées depuis lors, mais toutes ces publications ne sont pas universellement connues et accessibles. Nous allons donc passer en revue, d'abord les bulles pontificales, ensuite les autres chartes, utilisées dans la *Propago*, ajoutant, quand c'est possible, les informations utiles au lecteur qui désire contrôler et juger le travail de Bzowski.

i. BULLES PONTIFICALES

Bzowski a connu deux recueils imprimés de privilèges apostoliques concédés à l'ordre des Prêcheurs: celui d'Albert Castellano (v. notre chap. II n° 54) et celui de m^e Etienne Usodimare (chap. II n° 59). Il a pu consulter aussi l'*Enchiridion* du dominicain suisse Félicien Ninguarda (chap. II n° 25);

qui reproduit trois textes importants pour l'histoire de la Société des frères Pérégrinants (ci-dessous nos 24-26). Il a consulté aux archives du Vatican le Reg. Vat. 16 (chap. II n° 47, et ci-dessous nos 2-6). Enfin il a vu, dans les archives des couvents de Cracovie, de Breslau et de Torun, plusieurs bulles originales. Il a eu connaissance indirectement, à travers les écrits de ses adversaires (p. ex. Antonin de Przemysl; chap. II n° 6 et ci-dessous nos 17 et 24) des privilèges missionnaires conservés au couvent de Léopol. Voici la liste de ces pièces en ordre chronologique, avec la référence à l'endroit de la *Propago* où Bzowski en parle.

1. GRÉGOIRE IX. *Significante*. Terni, 1232, 12 mai. — Akta grodzkie i ziemskie z czasów Rzeczypospolitej polskiej, t. 7, Lwów 1878, n° 1, p. 1, d'après l'original conservé au couvent de Cracovie. Bzowski, *Propago*, p. 12, donne une date fautive (28 avril) et dit par erreur qu'elle est adressée à fr. Jacques, provincial de Pologne, et à fr. Domaslas, tandis qu'elle l'est en réalité au provincial (sans désignation du nom) et aux frères Jacques et Domaslas. P. 55 il répète la même erreur.

2. GRÉGOIRE IX. *Quaeque nobis*. Anagni, 1233, 24 février. — A. Potthast, *Regesta Pontificum Romanorum 1198-1304*, t. 1, Berlin 1874, n° 9105. BOP, 1, 43 lxiii. L. Auvray, *Les registres de Grégoire IX*, 1, Paris 1896, n° 1115. Bzowski, *Propago*, p. 12, sûrement d'après Reg. Vat. 16, f. 93 ep. 310.

3. GRÉGOIRE IX. *Sibi graves*. Anagni, 1233, 27 février. — Potthast 9108. BOP, 1, 44, lxvi. Auvray 1143. Bzowski, *Propago*, p. 11, sûrement d'après Reg. Vat. 16, f. 97^v ep. 338.

4. GRÉGOIRE IX. *Ut fidei vestrae*. Anagni, 1233, 15 mars. — Potthast 9125. BOP, 1, 44 lxvii. Auvray 1180. Bzowski, *Propago*, p. 11, d'après Reg. Vat. 16, f. 105^v ep. 372; mais il a lu *nostrae* au lieu de *vestrae*.

5. GRÉGOIRE IX. *Ex parte vestra*. Anagni, 1233, 15 mars. — Potthast 9126. BOP, 1, 45 lxix. Bzowski, *Propago*, p. 11, sûrement d'après Reg. Vat. 16, f. 105^v ep. 373; mais il a lu *coram* au lieu de *vestra*!

6. GRÉGOIRE IX. *Pro zelo christianae*. Latran, 1234, 12 mai. — Akta grodzkie i ziemskie, 7, n° 2, pp. 2-3, d'après l'original au couvent de Cracovie. V. Ligiez-P. Mothon, *Épitome Bullarii ordinis Praedicatorum*, Romae 1898, p. 128 n° 422 (29 avril!) et p. 129 n° 425 (10 mai!). Bzowski, *Propago*, p. 11 (??)¹.

¹ Bzowski ne donne pas l'incipit, son résumé ne correspond guère au contenu, et l'affirmation que la bulle est adressée au provincial de Pologne est fautive. Néanmoins la présence de la bulle au couvent de Cracovie, et l'inexactitude invraisemblable manifestée si souvent par Bzowski, permettent d'identifier la pièce avec quelque probabilité. Une bulle de Grégoire IX, de contenu analogue (*Cum messis multa*, Anagni, 1233, 22 août) se trouvait jadis au couvent de Léopol, et passa ensuite aux archives de la ville où je la vis (en 1933 ou 1934, si je ne me trompe) sous la cote D 724. Une main du xv^e ou du xvi^e siècle y a inscrit au dos cette note: « 1234 (!) In terras Ruthenorum et Saracenorum proficiscentibus ». Cette bulle est identique à

7. GRÉGOIRE IX. *Quid praemii mereatur*. Rieti, 1234, 9 juin (?). — Bulle inédite (perdue?), qui se trouvait aux archives de Cracovie; Bzowski, Propago, p. 11. D'après Bzowski, elle datait du 9 juin 1232 (V Id. Iun. ann. 6). Mais cette date renferme sûrement une erreur, car ce jour-là Grégoire IX se trouvait à Spolète (Potthast 8947 et 8948). Le résumé que Bzowski donne de la bulle permet de corriger l'erreur: elle se rattache à la même affaire que la précédente, ainsi que le groupe Potthast 9472 9473 (Auvray 1960 1961); elle est donc de la 8^e, non de la 6^e, année de Grégoire IX².

8. INNOCENT IV. *Patri luminum*. Latran, 1244, 22 mars. — Potthast 11297. BOP, I, 136 lvi. Bzowski, Propago, p. 12, d'après Ususmaris, f. 16-17. Mais Bzowski fausse l'adresse en affirmant que la bulle est adressée au provincial de Pologne, alors qu'elle l'est au maître général et au provincial de Terre Sainte.

9. INNOCENT IV. *Inter cetera desiderabilia*. Lyon, 1245, 28 septembre. Codex diplomaticus Maioris Poloniae, t. 1, Poznań 1877, n° 246 pp. 207-208, d'après l'original, conservé au couvent de Cracovie. Bzowski, Propago, p. 13; cf. aussi p. 11.

10. INNOCENT IV. *Cum ea quae imperio*. Lyon, 1246, 13 février. — Cod. dip. Maior. Pol., I, n° 250, pp. 211-212, d'après l'original, au couvent de Cracovie. Bzowski, Propago, p. 11, ne donne pas l'incipit, mais la bulle est reconnaissable grâce à la date et au résumé.

11. INNOCENT IV. *Cum omnibus succurrentibus*. Lyon, 1246, 23 décembre. — Cod. dip. Maior. Pol., I, n° 257 p. 217, d'après l'original au couvent de Cracovie. Bzowski, Propago, p. 13, donne l'incipit faux: « Cum tibi in virtute obedientiae ».

12. INNOCENT IV. *Pro negotio fidei*. Pérouse, 1252, 13 janvier. — Potthast 14476. Bzowski, Propago, p. 13.

13. INNOCENT IV. *Cum hora diei undecima*. Assise, 1253, 23 juillet. — Potthast 15066. BOP, I, 237 cccxi. Bzowski, Propago, p. 13, d'après Ususmaris

celle imprimée dans BOP, I, 58, xc, du 26 juillet 1233. C'est celle dont parlent S. Okolski, *Russia florida*, p. 11, et Th. Pirawski, *Relatio status almae archidioecesis Leopoliensis*, ed. C. I. Heck (*Materya'y historyczne*, 2) Léopol 1893, p. 108.

² Le 15 juin 1234 Grégoire IX prend sous sa protection Ulric de Kiev et ses frères, ainsi que tous les catholiques latins de Kiev; le même jour il recommande au doyen, au prévôt et à l'écolâtre du chapitre collégial de Sandomierz, de ne pas permettre qu'on moleste les susdits. Or la bulle *Quid praemii*, citée par Bzowski, encourageait les Russiens convertis au catholicisme (latin) et l'autre, *Pro zelo*, du 12 mai, concédait des pouvoirs aux missionnaires dominicains en pays russe. Tous ces privilèges se tiennent. Rappelons que, l'année précédente (1233) le prince de Kiev, Vladimir Rurikovič, avait expulsé de Kiev les dominicains polonais; J. Długosz, *Hist. Pol.*, VI ad 1233 (éd. A. Przeździecki, p. 240). Mais les bulles de Grégoire IX doivent viser des ennuis suscités aux catholiques de Kiev par leurs propres coreligionnaires, peut-être même par des ecclésiastiques, puisque Grégoire IX s'adresse à des ecclésiastiques polonais pour les protéger!

30-31^v. Mais Bzowski trompe son lecteur en affirmant que la bulle est adressée au provincial de Pologne.

14. ALEXANDRE IV. *Cum hora undecima*. Viterbe, 1258, 13 février. — Potthast 17186. BOP, 7, 36-37 cccviii. Bzowski, Propago, pp. 17-19, d'après l'original (au couvent de Cracovie) mais avec la fausse date 1259.

15. URBAIN IV. *Inter multa discrimina*. Viterbe, 1261, 23 décembre. — Bzowski, Propago, p. 15, d'après l'original au couvent de Torun.

16. NICOLAS IV. *Cum hora undecima*. Rieti, 1288, 3 septembre. — Potthast 22788. BOP, 2, 22 vi. Bzowski, Propago, p. 17, d'après Ususmaris 64. Mais Bzowski affirme à tort que la bulle est adressée au provincial de Pologne.

17. JEAN XXII. *Gratias agimus*. Avignon, 1318, 1^{er} mai. — G. Mollat, Jean XXII. Lettres communes, t. 4, Paris 1904 ss. n° 8186. BOP, 2, 136 xi (fragm.) Bzowski, Propago, p. 23, avec la fausse date 1324, d'après Antonin de Przemysł, Stimulus ad veram gloriam (AFP, 8, 157), qui a connu l'original au couvent dominicain de Léopol; AFP, 8, 135.

18. JEAN XXII. *Prae cunctis nostrae*. Avignon, 1327, 1^{er} avril. — G. Mollat, Jean XXII. Lettres communes, t. 6, Paris 1912, n° 29673. Bzowski, Propago, pp. 65-66, d'après l'original.

19. JEAN XXII. *Quantum honoris*. Avignon, 1327, 1^{er} avril. — Mollat 29674. Bzowski, Propago, pp. 64-65, d'après l'original.

20. JEAN XXII. *Inter alia quae*. Avignon, 29 avril 1327. — Mollat 29677. Bzowski, Propago, pp. 62-63, d'après l'original, avec la fausse date 1326.

21. JEAN XXII. Autorisation de fonder un couvent dominicain à Żmigród. 1330-31 c. — Bzowski, Propago, p. 5, d'après l'original; cf. MOPH, 4, 221, 3-4.

22. GRÉGOIRE XI. *Sincerus zelus*. Avignon, 1375, 28 janvier. — BOP, 2, 287 xxxvi. Bzowski, Propago, pp. 23-24, utilise cette bulle sans la mentionner. Il la connaissait d'après Albert Castellano, p. 67; v. chap. VI.

23. GRÉGOIRE XI. *Fidei orthodoxae*. Rome, 1378, 28 janvier. — BOP, 2, 292 xlii. Bzowski, Propago, pp. 23-24, d'après Albert Castellano p. 67; v. chap. VI.

24. EUGÈNE IV. *Plantatus olim*. Florence, 1439 12 août. — BOP, 3, 109 cxcvi. Bzowski, Propago, p. 25, d'après Félicien Ninguarda, Enchiridion 646, ou d'après Antonin de Przemysł, Iura Russiae; AFP, 8, 136.

25. PIE II. *Dum levamus*. Rome, 1464, 12 juin. — BOP, 3, 431 lxxvii. Bzowski, Propago, pp. 26-27, d'après Ususmaris 141^v-144, avec la date fausse 1462; cf. Ninguarda, Enchiridion 643-646.

26. SIXTE IV. *Apostolicae servitutis*. Rome, 1473, 1^{er} avril. — BOP, 3, 498 xxxi. Bzowski, Propago, p. 27, d'après Ususmaris, 141-144^v. cf. Ninguarda, Enchiridion 646-647.

ii. CHARTES DIVERSES

1. Yves Odrowąż, évêque de Cracovie, donne aux Prêcheurs l'église de la Sainte-Trinité. Cracovie, 1227, 28 septembre. — Codex diplomaticus Poloniae, ed. L. Ryzyszczewski-A. Muczkowski, t. 1, Varsovie 1847, n° 18

pp. 30-31. Bzowski, Propago, p. 5, d'après les deux originaux conservés au couvent³.

2. *Ladislas, prince de Raciborz (Ratibor), fait une donation au couvent des Prêcheurs de Raciborz, et rappelle dans la charte que le couvent a été fondé par lui, par son frère Mieszko et sa mère Viola.* Raciborz, 1258, 14 avril. — Codex diplomaticus Silesiae, t. 2, Breslau 1859, n° 2 pp. 107-108. Bzowski, Propago, pp. 5-6, prend la date de la charte pour celle de la fondation du couvent.

3. *Nicolas, prince d'Opava (Troppau), fonde (?) le couvent des Prêcheurs d'Opava.* Opava, 1291, 1^{er} septembre. — F. Kopetzky, Regesten zur Geschichte des Herzogthums Troppau (1031-1464), Archiv für österreichische Geschichtsquellen, 45 (1871) 97-275, p. 143 n° 163, d'après une chronique du XVIII^e siècle. Celle-ci pourrait dépendre, soit de Bzowski, Propago, p. 6, soit de la même source que lui.

4. *Boleslas, prince de Mazovie († 1313) confirme les donations faites aux Prêcheurs de Warka par son père Ziemowit I^{er}, prince de Mazovie († 1262) et son frère, Conrad, seigneur de Mazovie-Czersk († 1294).* 1302. — Kodeks dyplomatyczny księstwa Mazowieckiego (ed. J. T. Lubomirski), Varsovie 1861, n° 46, pp. 35-36, d'après les registres de la Couronne de Pologne; v. n° suivant.

5. *Trojden, prince de Mazovie-Czersk, confirme les donations faites aux Prêcheurs de Warka par son grand-père Ziemowit I^{er}, son oncle Conrad et son père Boleslas.* 1321. — Kod. dypl. księstwa Mazowieckiego, n° 55 pp. 42-43. De cette charte, de la précédente, et d'une autre, non identifiable, Bzowski, Propago, p. 7, a tiré ce regeste invraisemblable: « Vracen. S. Stanislai. Trojdenus et Boleslaus Masoviae Duces ann. 1279. Semovitus Dux proventus ex Theloneo addidit ».

³ Le vieux biographe de S. Hyacinthe, Stanislas, lecteur de Cracovie, avait sans doute en vue cette charte, quand il écrivait la phrase suivante, que personne ne semble avoir apprécié comme il faut: « sanctus Iazecho et sanctus Cesslaus in Cracouiam uenerunt, ubi a canonicis, clero et populo honorifice recepti sunt. Quibus sanctus Iazecho *litteras* papales et *episcopales domini Yuonis* protulit, ut parrochiam sancte Trinitatis, ubi nunc est conuentus fratrum Predicatorum, absque mora et contradictione sibi deputarent »; Monumenta Poloniae Historica 4, Léopol, 1884, pp. 847-848. Stanislas supposait donc que l'évêque Yves était absent (resté en Italie?) quand les premiers Prêcheurs arrivèrent à Cracovie, et que ceux-ci apportèrent une lettre de lui — précisément notre charte — ordonnant aux chanoines de leur céder l'église de la Sainte-Trinité! Au lieu de MCCXXVII Stanislas a lu MCCXXVII! S'il en est ainsi, on comprend pourquoi Stanislas fait arriver Yves à Rome en 1217, comme évêque de Cracovie, alors qu'il a été élu seulement dans les premiers mois de 1218! On comprend aussi que, sur la foi d'un document aussi authentique, Stanislas ait osé placer en 1217 la résurrection par S. Dominique du neveu du cardinal Etienne de Fossanova, qu'une tradition unanime (d'ailleurs fausse, mais cela n'importe pas ici) plaçait en 1218! Cela n'est pas fait pour augmenter notre confiance dans Stanislas, considéré comme historien des origines dominicaines en Pologne!

6. *Jean, évêque d'Olomouc, légat apostolique, atteste qu'il a consacré l'église Saint-Venceslas des frères Prêcheurs d'Opava (Troppau)*. Opava, 1336, 1^{er} novembre (apocryphe). – Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae, ed. P. Ritter von Chlumecky-J. Chytil, t. 7, Brno (Brünn) 1858, n° 145 p. 99. Archiv; f. öster. Gesch., 45, p. 164 n° 248. Bzowski, Propago, p. 6.

7. *Alexandre-Vitold, grand-duc de Lithuanie, donne aux Prêcheurs de Łuck un moulin situé à Nowostaw*. Nowogródek, 1393, 6 février. – Barącz, Rys, 2, p. 315 n. 427, d'après une copie authentiquée aux archives du couvent de Léopol. Bzowski, Propago, p. 8, ajoute arbitrairement le nom de Ladislas Jagiełło, roi de Pologne.

8. *Ziemowit III, prince de Mazovie et de Betz, donne aux Prêcheurs de Betz le village de Kustoszyn*. Horodło, 1394, 20 janvier. – W. Abraham, Powstanie organizacyi kościoła łacińskiego na Rusi, 1, Lwów 1904, p. 336 n. 1. Bzowski, Propago p. 8 (sans mois ni jour).

9. *Ladislas II, prince d'Opole, fait une donation aux Prêcheurs d'Opole (Oppeln, Silésie)*. 1399. – Bzowski, Propago, p. 6.

10. *Elisabeth, veuve de Spytko de Melsztyn, palatin de Cracovie, dote le couvent des Prêcheurs de Sambor*. 1406. – Bzowski, Propago, p. 8.

11. *Mathias, évêque de Przemyśl, authentique la copie d'une donation de Ladislas Jagiełło, roi de Pologne, aux Prêcheurs de Kołomyja (?)*. Przemyśl, 1413, 26 décembre. – « Ladislaus rex Poloniae de consensu Matthiae Episcopi Praemislien. 1413 » Bzowski, Propago, p. 8. « Fundatus est a Vladislao Iagellone cum certis fundis ipsi collatis. Approbatus anno 1413. ab Illustriss. et Reverend: D(omi)no Episcopo Praemisł: Matthia, dum vacantem Sedem Archiepiscopalem administraret. Dat: Praemisł. in crast: Nativit: Domini ». S. Okolski, Russia Florida, Léopol 1646, pp. 80-81.

12. *Marin (de Tocco) évêque de Teramo (Aprutin.), auditeur du Palais apostolique. Sentence suspensive dans l'affaire de la province de Teutonie inférieure*. Constance, juillet 1417. – J. Fijałek, Dwaj Dominikanie krakowscy: Jan Biskupiec i Jan Falkenberg, Lwów 1925 (tirage à part de Księga pamiątkowa ku czci Oswalda Balzera) pp. 24-25 et 29. Bzowski, Propago, p. 59, d'après une copie authentiquée, conservée au couvent de Cracovie.

13. *Ladislas Jagiełło, roi de Pologne. Ordonnance contre les Hussites*. Wielun, 1424, 8 avril (confirmé, Nowe Miasto Korczyn, 1438, 25 avril). – Leges, statuta, constitutiones privilegia Regni Poloniae, ed. 2, Varsovie 1732, pp. 85-86 et 140-141. Bzowski, Propago, pp. 69-70, d'après Ioannes de Lasco, Commune incliti Poloniae regni privilegium constitutionum etc., Cracoviae 1506 (v. notre chap. II n° 34).

14. *Lettre des députés du clergé polonais en la diète de Sieradz, destinée au pape, mais non expédiée, dirigée contre Jean Biskupiec O. P., évêque de Chełm*. Sieradz, 1425, 25 janvier. – Original aux archives capitulaires de Cracovie. Fijałek, Dwaj Dominikanie, p. 27. J. Sawicki, Jan Biskupiec biskup chełmski (1377-1452), Nasza Przeszłość, 4 (1948) 103-124, p. 112. Bzowski, Propago,

p. 59, d'après une copie, également aux archives capitulaires de Cracovie; v. Fijałek, loc. cit.

15. *Ladislas, roi de Pologne, recommande aux officiers de son royaume fr. Nicolas de Łęczycza, inquisiteur, nommé par fr. Nicolas de Pniewie, provincial de Pologne O. P. Łęczycza, 1436, 7 août.* — Bzowski, Propago, pp. 66-68, donne le texte *in extenso*, d'après l'original.

16. *Ladislas de Mazovie, prince de Betz, dote le couvent de Horodło.* — Bzowski, Propago, p. 9 écrit: « *Ladislaus Dux Masoviae, ex confirmatione Casimiri Magni possessionibus ditavit. ann. 1476* ». La date est sûrement celle d'un diplôme de Casimir Jagellon (1445-1492), Casimir le Grand étant mort en 1370. Mais il est impossible de dire si la fondation était l'œuvre de Ladislas I^{er} de Betz († 1455) ou de Ladislas II (1455-1462).

IV — Martyrologes et obituaires

L'*Officium capituli*, dont le nom ancien et authentique est tombé en désuétude¹, commence par la lecture du martyrologe et comporte, comme pièce centrale, la lecture d'un passage — *capitulum*, d'où le nom de tout l'office, du lieu, et de la réunion elle-même — de la règle. Après quoi on recommande au souvenir des assistants les âmes des frères et des bienfaiteurs défunts. Cette commémoration générique est précédée, quand il y a lieu, du rappel de certains morts en particulier, au jour anniversaire de leur décès. Dans l'ordre des frères Prêcheurs la liste de ces anniversaires — l'obituaire — comprend aujourd'hui les seuls noms des maîtres généraux. Au moyen-âge on ajoutait les noms des prieurs provinciaux, ceux des prieurs du couvent, et ceux de certaines personnes — membres ou non de la communauté — ayant bien mérité de celle-ci. Ces obituaires ou nécrologes, inscrits dans le martyrologe, devenaient ainsi un document utile à consulter pour l'historien du couvent et de la province. Bzowski mentionne parmi ses sources les « *martyrologia et notae diariae conventuum* » — les *notae* désignent plus précisément l'obituaire — et dans le cours de son ouvrage il renvoie aux obituaires qu'il lisait dans les martyrologes, l'un et l'autre perdus, des couvents de Cracovie et de Raciborz.

Ce dernier est cité une fois seulement (p. 48) comme source pour la notice biographique de la bienheureuse Euphémie (Offka), des princes de Raciborz. Sa perte ne crée aucune difficulté sérieuse pour les re-

¹ Dans l'ordre dominicain, l'*Officium capituli* est désigné par le premier mot du verset qui suit la lecture du martyrologe, « *Pretiosa* ». Ce n'est pas même le début de l'office!

cherches qui nous occupent. Celle du martyrologe de Cracovie est plus regrettable, parce que Bzowski l'a employé davantage. Elle est pourtant réparée en partie par l'usage qu'a fait du « vieux martyrologe » le compilateur du nouveau nécrologe (1615), le P. Valérien Lithuanides². Pour les anniversaires des défunts antérieurs au XVII^e siècle, le P. Valérien a dû consulter surtout l'obituaire inscrit dans le martyrologe ancien. Le mot « ancien » signifie que le livre (remplacé sans doute par un texte imprimé) ne servait plus à la lecture chorale. Grâce au nécrologe du P. Valérien nous pouvons nous faire une idée de l'ancien, et porter un jugement motivé sur sa valeur historique. Il remontait tout au plus au XIV^e siècle, mais plus probablement au XV^e. Pour ce qui concerne le XIII^e il contenait des informations suspectes: la façon arbitraire dont sont groupés les anniversaires des premiers prieurs provinciaux prouve assez qu'on avait oublié les dates authentiques³.

Bzowski cite le nécrologe de Cracovie à propos des personnages et groupes de personnages suivants:

1. S. Hyacinthe, prétendu premier prieur provincial de Pologne (p. 55: Martyrolog. Crac.). L'obit de S. Hyacinthe, canonisé en 1594, n'a pas été porté au nouveau nécrologe du couvent, composé en 1615. Mais la notice de l'ancien ne mentionnait sûrement pas le provincialat de S. Hyacinthe. On lit en effet dans le nécrologe d'un autre couvent de la province de Pologne, celui de Léopol (Lwów), à la date du 15 août, la notice que voici.

Anno Domini 1257 in die assumptionis uirginis gloriose Dei genitricis Marie, hora ix, tempore domini Prandote episcopi Cracouiensis, obiit sancte memorie uenerabilis pater noster frater Iaczko, qui fere xl annis laudabiliter rexit conuentum Cracouiensem, et totam auxit moribus et uita prouinciam⁴.

Cette notice, qui contredit formellement la thèse du provincialat de S. Hyacinthe, est pourtant citée comme preuve à l'appui par Séverin, le prédécesseur de Bzowski comme biographe du saint⁵! Bzowski a sûrement « in-

² H. R. von Zeissberg, *Kleinere Geschichtsquellen Polens im Mittelalter*, Archiv für österreichische Geschichtsquellen 55 (1877) 136-167; cf. J. Fijałek dans *Archiwum Komisji hist rycznej*, XII, 2, pp. 228-229.

³ Par exemple (p. 139) au 8 janvier: « F. Martinus provincialis quartus. F. Michael provincialis quintus. F. Simon provincialis sextus », et au 9 janvier; « F. Ioannes provincialis septimus. F. Reynoldus provincialis octavus ».

⁴ Le nécrologe du couvent de Léopol a été publié par W. Kętrzyński, dans *Mon. Pol. Hist.*, 5, Lwów 1888, 537-561.

⁵ « Beatus Hyacinthus provinciae Poloniae... primus provincialis fuit, eamque pluribus annis rexit, ut patet ex Calendario antiquissimo Leopoli civitate Russiae scripto » Severinus, *De vita ... s. Hyacinthi*, p. 19. Le nécrologe de Léopol a été

terprété » tout aussi librement la notice qu'il lisait dans le nécrologe de Cracovie, et qu'il se garde bien de reproduire textuellement.

2. Les bienheureux Vit, premier évêque de Lithuanie, et Meinard, premier évêque de Livonie (p. 49). Les deux noms sont réunis par une accolade et la référence commune est ainsi libellée: « M(anu)s(criptum) et Miechov(ius) ubi supra. Martyrolog(ium) antiq(uum) Craco(viense) ». *Ubi supra* se rapporte à la p. 16, où l'on cite Miechovius, III lii (p. 110). Il y est question seulement de Vit, nullement de Meinard. Vit figure au nécrologe de Cracovie au 24 mai (p. 150): « D. Vitus episcopus Lithiviensis, alias Lituaniae, frater ordinis, hic sepultus et beatus dictus ». Quant à Meinard⁶, chanoine régulier O. S. A., de l'abbaye de Segeberg en Holstein, premier évêque de Livonie († 1196) Bzowski aura trouvé son nom dans le *manuscriptum*, source de peu de valeur, dont nous traiterons au chapitre suivant.

3. Les martyrs dominicains de Sandomierz (p. 39: Martyrolog. antiq.). L'anniversaire des dominicains qui périrent en 1260, lors du massacre de la population de Sandomierz par les Tartares, ne figure pas dans le nouveau nécrologe de Cracovie. Bzowski ne dit pas ce qu'il lisait au juste dans le vieux martyrologe. C'est grand dommage, étant donné le peu qu'on sait sur ces martyrs, et le peu de confiance que méritent Séverin et Bzowski⁷.

4. Nicolas Kurowski (de Curovo), archevêque de Gniezno (1402-11) fondateur du couvent de Lowicz (p. 7: Martyrol.)⁸. Nécrologe de Cracovie,

effectivement inscrit dans un calendrier pour l'année 1472. On voit ce que peuvent valoir des « traditions » qui remontent à des historiens comme Séverin et Bzowski.

⁶ Sur Meinard v. Lexikon für Theologie und Kirche, 7, Freiburg i. B. 1935, col. 49.

⁷ Le témoignage le plus ancien sur les dominicains, victimes du massacre de 1260, se trouve dans la notice de Dlugosz sur le couvent Saint-Jacques des frères Prêcheurs de Sandomierz: « Item notandum quod monasterium Sancti Iacobi tempore insultus Tartarorum aliquoties fuit desolatum et exustum, et quadraginta sex fratres ordinis *Salve Regina* decantantes a Tartaris uno tempore et una die occisi, locusque ille sanguine fratrum et aliorum fidelium celebris est et sacratus » J. Dlugosz, *Lib. Ben.*, t. 3 (Opera t. 9) p. 456. Le premier qui donne le nom du prieur (Sadoc) est Séverin, *De vita etc.*, p. 394. Séverin indique comme source le Catalogue des hommes illustres annexé au bullaire d'Ususmaris. Mais la notice de ce catalogue sur le groupe dont Sadoc est présenté comme chef provient de documents très suspects, et le groupe s'identifie en fin de compte avec celui des *circiter nonaginta* dominicains hongrois, victimes de l'invasion tartare, dont parle l'*Appendix I* aux *Vitae Fratrum* (MOPH, 1, p. 307; cf. AFP, 12 1942 pp. 288-289). Le Sadoc dont on a fait le chef des 90 (ou 94 comme disent d'autres sources, et finalement 48) est sûrement le prieur de Zagreb, qui est mentionné — mais pas comme martyr — dans ce même *Appendix I*.

⁸ Par une erreur du typographe la référence marginale, *Martyrol.*, déplacée de trois lignes, se trouve en regard de la notice du couvent de Varsovie. *Curovo* dans

26 août (éd. Zeissberg, p. 55): « D. Nicolaus archiepiscopus Gnesnensis, filius d. Clementis heredis in Kurow, qui nobis in Lowicz monasterium dedit et alia bona exhibuit ». La date est fautive; Nicolas Kurowski est décédé le 7 septembre 1411 (Mon. Pol. Hist., 2, 930).

5. Etienne (Zajączek?), évêque de Siret en Moldavie (1394-1412) (p. 50: Martyrol. antiq.). Nécrologe de Cracovie, 10 janvier (Zeissberg, p. 140): « Reverendissimus P. F. Stephanus episcopus Ceretensis, qui omnia sua conventui reliquit. 1412 ». D'où Bzowski tient-il le nom de famille de l'évêque Etienne? Un fr. *Stephanus Zajączek* figure dans le nécrologe (p. 162) au 27 décembre. Bzowski s'est-il permis d'appliquer à l'évêque le nom de famille de ce fr. Etienne? Etant donné les libertés qu'il a prises ailleurs, il est permis de soulever la question.

6. Albert de Siecienie, provincial de Pologne (1478-1502) prétendu évêque de Théodosie et auxiliaire de Gniezno (p. 50: Martyrolog. et Tabul. cenotaph. et p. 60: Mart. nota). Nécrologe de Cracovie, 3 février (éd. Zeissberg p. 146): « F. Albertus de Seczymin S. T. magister, qui multa bona provinciae nostrae, maxime vero huic conventui, contulit. 1502 ». Cette notice, qui reproduit sûrement celle du vieux nécrologe, ne fait aucune mention de l'évêque copat⁹. Bzowski en a librement et malencontreusement combiné les données avec celles qu'il croyait trouver dans le cod. XIV A 2, des archives de l'ordre, alors à Cracovie (chap. II n° 10). On y lit, en marge du catalogue des évêques dominicains de Pologne dressé par Bernard Gui, une continuation du xvi^e siècle, dans laquelle figure un fr. *Albertus, magister*. Bzowski l'a identifié sans plus avec le provincial Albert, et il a fait de lui un évêque suffragant de Gniezno, rattachant à fr. *Albertus magister*, les mots *suffraganeus Gnesnensis* qui se rapportent au nom suivant, Jean Radziejowski¹⁰. Le *magister Albertus* de la continuation marginale, évêque titulaire d'Aenus (23 décembre 1506) et auxiliaire de Poznań, s'appelait *Albertus de Sochnezano* (= Sochaczew?) et n'a que le prénom de commun avec le provincial Albert¹¹. La note marginale n'indique pas son siège épiscopal. Mais au temps de Bzowski les auxiliaires de Gniezno étaient régulièrement évêques de Théodosie. Bzowski s'est évidemment autorisé de ce fait pour affirmer que son Albert était évêque de Théodosie, siège dont la succession, à cette date, ne présente aucune lacune

le texte est une faute d'impression pour *Curovo*; des fautes du même type sont fréquentes dans la *Propago*.

⁹ Pour le *curriculum vitae* d'Albert de Siecienie v. AFP, 13 (1943) 172.

¹⁰ V. notre chap. VI § 14.

¹¹ C. Eubel, *Hierarchia*, 3, p. 96 (sans indication de sources) et surtout BOP 4, pp. 281-282, où l'on trouve le texte des bulles. On y voit entre autres que le siège était vacant, par le décès du prédécesseur, également appelé Albert (AFP 8 [1938] 146 n. 81), à savoir Albert de Bydgoszcz, promu le 10 novembre 1494.

où l'on puisse loger le dit Albert ¹²! C'est un bel exemple de la façon dont Bzowski emploie ses sources.

7. La bienheureuse Béate (beata re et nomine), tertiaire dominicaine, ensevelie au couvent de Cracovie († 1508) (p. 49: Martyrolog.) Nécrologe de Cracovie, 5 mars (p. 143): « Soror Beata de penitencia B. Dominici 1508 ». Rien, comme on voit, n'autorise la qualification de bienheureuse. En même temps qu'au martyrologe de Cracovie, Bzowski renvoie à Petrus Thianen. episcopus Thelesinus, suffraganeus Ferrariensis (v. chap. II n° 56).

8. Les confesseurs des rois de Pologne (p. 88: Notae martyrolog.).

9. Les prieurs provinciaux de Pologne au XVI^e siècle (p. 60: Mart. Notae).

V – Une source perdue: Le *Liber* ou *chronicon* de *viris illustribus provinciae Poloniae O. P.*

Dans la bibliographie initiale de la *Propago*, parmi les sources inédites, figure cet *item* quelque peu décevant: « M(anu)s(crupta) vetustis(sima) in 8. et in fol(io) ». Les deux manuscrits, ainsi rangés sous une seule rubrique, étaient évidemment, comme l'a bien dit J. Fijałek, apparentés par le contenu: un ouvrage unique donc, en deux parties, ou en deux copies, ou en deux recensions¹. Dans la suite Bzowski renvoie plusieurs fois au manuscrit in 8° (pp. 20 34 54 58), une seule fois au manuscrit in folio, en même temps d'ailleurs qu'à celui in 8° (p. 20).

L'ouvrage avait la forme d'une chronique: au chapitre 7, p. 54, avant de dresser la liste des provinciaux de Pologne, Bzowski reproduit la lettre apocryphe de S. Dominique aux frères de Pologne, tirée, dit-il « ex vetustissimis provinciae annalibus » et en marge il note: « M(anu)s(cruptum) in 8. Antiquissimum ». Il s'agit donc d'une chronique de la province de Pologne. Par contre, au chapitre 3, p. 20, parlant des missionnaires martyrs, il renvoie aux « M(anu)s(crupta) in 8. et in fol(io) antiquissima » et dans le texte il donne un catalogue de martyrs, précédé de cette phrase: « Ex his in antiquo ordinis chronico praecipui nominantur, brevi concisoque titulo expressi ». Ici il s'agit vraisemblablement de la *Brevis et compendiosa Cronica de magistris generalibus et viris illustribus ordinis predicatorum*, que Bzowski pouvait lire dans le recueil intitulé *Tabula super privilegia* (édition de 1516), sûrement employé

¹² L'erreur de Bzowski se trouve déjà, sous une autre forme, chez Séverin, qui écrit dans le catalogue des évêques dominicains de Pologne: « Albertus de Szczecin... in suffraganeum Ecclesiae Metropolitanae Gnesnen. Sub Ioanne Alberto Rege Poloniae anno 1493 est sublimatus »; Severinus, *De vita etc.*, p. 54.

¹ Arch. Kom., XII, 2, pp. 229-230.

par lui (chap. II n° 54)². La référence marginale aux manuscrits in 8° et in folio veut dire que le catalogue, qu'on lit au fol. 148-148^v de la *Brevis et compendiosa Cronica*, sous le généralat de Jourdain de Saxe, se retrouvait, plus ou moins identique, dans les deux manuscrits³.

Les *Vetustissimi annales* de la province de Pologne, contenus dans les deux manuscrits in 8° et in folio, appartenaient donc au même type d'ouvrages que la compilation publiée et remaniée par Albert Castellano de Venise, éditeur du recueil *Tabula super privilegia papalia*⁴. La galerie des hommes illustres y occupait une place privilégiée. De fait, Bzowski renvoie à ces deux manuscrits quand il dresse le catalogue des martyrs et des bienheureux (pp. 20 34 69), celui des évêques de la province (pp. 12 16 21 49 53), celui des prieurs provinciaux (pp. 12 et 54 58), celui des inquisiteurs (p. 69) celui des confesseurs royaux (p. 88). Grâce à ces renvois nous pouvons nous faire une idée de l'âge et de la valeur de cette source perdue⁵.

§ 1. Le catalogue des martyrs. Ce catalogue a, chez Bzowski (*Propago* p. 20) la forme suivante:

(1) B. Berengarius Episcopus Cracouiae tunc designatus, dum nihil cogitante Pontifice latus dextrum transfossus, pro Christi fide apud gentiles occubuit.

(2) B. Bernardus Archiepiscopus Haliciae antequam sedes Leopolim transferretur, serra per medium dissectus quasi alter Propheta, inque ignem coniectus, a Turcis exustus est, alii tradunt a Scythis, crudelissimo hoc mortis genere, pro fide exanimatum.

(3) B. Adrianus magister cum sex et viginti fratribus, ab eisdem hostibus Christiani nominis, palis infixi praeacutis, martyrio coronati sunt.

² L'expression « in antiquo ordinis chronico » distingue cette chronique de celle annexée aux Constitutions de l'ordre dans l'édition de 1566, laquelle est un remaniement et une continuation de la précédente par le P. Félix de Castelfranco.

³ La référence marginale au *manuscriptum in folio*, qui accompagne la mention du *chronicon ordinis antiquum* est absolument unique dans la *Propago*. Faut-il en conclure que le manuscrit en question est une copie de la chronique, faite d'après l'édition de 1516? Cela n'aurait rien d'impossible. Martène et Durand ont bien publié une copie manuscrite de l'édition de 1504 (avec une continuation jusqu'en 1506), sans soupçonner l'existence des trois éditions du XVI^e siècle.

⁴ Sur le rôle du P. Albert Castellano de Venise dans la compilation de la chronique v. son colophon, reproduit AFP, 18 (1948) p. 265 n. 2.

⁵ J. Fijałek (dans Arch. Kom. Hist. XII, 2, p. 230), tenant compte uniquement du catalogue des inquisiteurs, s'est demandé si le *manuscriptum in 8°* ne contenait pas les actes de l'inquisiteur Jacques Grzymała que Bzowski (cf. *Propago* p. 70) a vus, in uno volumine conscripta, au couvent de Cracovie.

(4) Bosnae triginta fratres et duo, Polonico idiomate qui et Sclauonico similis est, populo illi praedicantes, submersi in flumine a Turcis, martyres Christi effecti sunt. Ad eorum gloriam ostendendam quolibet anno passionis eorum triginta duo luminaria Coelitus demissa, radiare consueuerunt in loco ubi fuerant demersi.

(5) B. Albertus et B. Dominicus ad Boristenem a Tartaris occisi, alii in captiuitatem abducti.

(6) Ibidem nonaginta fratres, alii gladio, alii sagittis, alii lanceis interfecti, alii ignibus concremati, ad regnum coelorum transierunt.

Cette liste est étroitement apparentée à un catalogue de martyrs dominicains que nous ont conservé, sous des formes diverses, Ambroise Taegio, Albert Castellano, F. Cattaneo de Diacceto, et dont dépendent des auteurs comme Léandre Alberti et m^e Etienne Usodimare dans le catalogue des hommes illustres annexé à son bullaire ⁶. Il est même probable, voire certain, que la source de Bzowski — notre *Chronicon* ou *Liber de viris illustribus* — présentait un texte encore plus proche du groupe précédent que celui de Bzowski. Ce dernier, qui ne se piquait pas d'exactitude dans l'utilisation des sources, s'est permis d'apporter à celle qu'il employait ici certaines modifications, qu'on discerne sans trop de peine, et que nous relèverons en examinant une à une les notices de son catalogue.

1. Bérenger, prétendu évêque désigné de Cracovie, mort, le côté percé (d'un coup de lance) par les infidèles. Les autres témoins du catalogue font de Bérenger un *archevêque* de Cracovie, et la source de Bzowski devait en faire autant. C'est lui qui, plaçant Bérenger au XIII^e siècle ⁷, et sachant qu'à cette époque Cracovie était un simple évêché, dont la liste épiscopale au surplus ne laissait aucune place libre pour Bérenger, conforma les données de sa source à celles de l'histoire, en imaginant un évêque-élu, qui, dans sa pensée, ne prit point possession du siège. En réalité l'archevêque dominicain Bérenger, tué par les infidèles, n'est autre que l'ex-maître général Bérenger de Landorre, archevêque de Compostelle, mortellement blessé dans un combat contre les Musulmans d'Espagne (1330) et parfois considéré comme martyr pour ce motif ⁸.

2. Bernard, prétendu archevêque de Halicz, scié en deux par les Turcs ou les Scythes (= Tartares). Aucun autre témoin du catalogue ne mentionne

⁶ AFP 12 (1942) 279-303 et 19 (1949).

⁷ Dans la *Propago* Bzowski met Bérenger au nombre des *cooperarii S. Hyacinthi*; dans ses *Annales ecclesiastici* (t. 31 [1198-1299] Cologne 1616) il le mentionne *ad ann. 1233 iv*.

⁸ AFP 12, 285-286.

la dignité épiscopale de ce Bernard ni ne fait intervenir les Turcs ou les Tartares. La recension de Cattaneo de Diacceto révèle son identité véritable: c'est fr. Bernard de Rochefort, un des inquisiteurs-martyrs d'Avinionet, de 1242. Bzowski a identifié arbitrairement le Bernard de sa source avec Bernard de Crema, archevêque de Halicz (entre 1384 et 1391) dont le cod. XIV A 2 des archives de l'ordre, alors au couvent de Cracovie, lui fournissait le nom, mais pas la date⁹. On notera que Bzowski passe sous silence les mots de *Crema*, qu'il a pourtant dû voir, sans doute parce qu'il ne tenait pas à révéler l'origine étrangère du personnage.

3 et 4. Le prieur Adrien et ses 26 compagnons, empalés par les Turcs, ainsi que les 32 frères noyés par les Turcs, appartiennent à la province de Hongrie. Pour mieux accaparer ces gloires, Bzowski précise que les 32 prêchaient « Polonico idioma, qui et Sclavonico similis est ».

5. Albert et Dominique ne figurent dans aucune autre forme du catalogue. Il est pourtant possible qu'ils y appartiennent. Il serait particulièrement utile de connaître ici la teneur de la source de Bzowski, et de savoir si les noms Albert et Dominique y figuraient déjà. La source première de la notice est l'*Appendix I* des *Vitae Fratrum* qui a fourni tant d'éléments au catalogue. On y lit ces mots: « ... iuxta quendam fluvium qui dicitur Deneper... alii ex ipsis in captivitatem sunt ducti, duo ab infidelibus sunt interempti »¹⁰. Encore des Hongrois que Bzowski annexe à ses province, substituant en plus au nom moderne du Dniepr le nom classique Borsysthène.

6. Les 90 frères massacrés à coups de sabre, de flèches et de lances, sont eux aussi des Hongrois, mentionnés dans l'*Appendix I* des *Vitae Fratrum*: « circiter nonaginta fratres nostri ordinis, alii gladiis, alii sagittis, alii lanceis interfecti sunt, alii ignibus concremati »¹¹. La notice se trouve dans le catalogue de Taegio et dans celui de Cattaneo de Diacceto, qui mettent l'un et l'autre à la tête du groupe le Polonais Sadoc. Il est fort regrettable que nous n'ayons pas le texte de la source de Bzowski, car ce dernier est fort capable d'avoir supprimé le nom de Sadoc, identique pour lui avec le chef des martyrs dominicains de Sandomierz, auxquels il consacre un peu plus loin une notice aussi longue que suspecte dans ses détails, abondants et absolument nouveaux.

Nous pouvons conclure: la liste des martyrs missionnaires donnée par Bzowski provient pour le fond d'un catalogue de martyrs dominicains, qui ne remontait guère — nous le montrons ailleurs — plus haut que le dernier quart du xv^e siècle et qui était rempli d'erreurs étranges et graves¹². La présence de ce document dans les *Vetustissimi annales*, dans les *antiquissima*

⁹ AFP 12, 291-293 et MOPH 22, p. 106.

¹⁰ MOPH, I, 366.

¹¹ MOPH, I, 307.

¹² AFP 19 (1949) 275-9.

manuscripta in 8. et in folio, nous avertit qu'il ne faut, ni prendre à la lettre ces superlatifs, ni se fier beaucoup au témoignage de la source de Bzowski, même quand il ne serait pas faussé par les modifications que notre historien s'est permis d'y apporter. D'autres exemples viendront confirmer ce jugement sévère.

§ 2. Le catalogue des bienheureux. Dans son chapitre 5, consacré aux religieux de la province illustres par leur sainteté, à la p. 34, Bzowski écrit, parlant du bx. Hermann (qui, d'après le lecteur Stanislas, était un frère convers et un compagnon de S. Hyacinthe): « Beatus Hermannus multis Teutoniae excitatis Monasteriis, Oppoliae in Conventu ordinis dicitur quievisse anno Domini 1245 », et il note en marge: « Antiquitat(es) Vratislav(ienses) et m(anu)s(criptum) antiq(uum) in 8. » Je n'ai pas pu identifier le premier ouvrage (un imprimé?). Il reste donc incertain pour le moment ce que Bzowski a emprunté au juste à chacune des deux sources citées.

§ 3. Le catalogue des évêques. Ce catalogue, qui occupe le chapitre 6 de la *Propago*, commence par Martin (de Troppau), archevêque de Gniezno, et se continue comme suit (nous ajoutons des numéros d'ordre entre parenthèses):

(2) Alterius metropolitanae Sedis Halicien. tunc, antequam Leopolim transfératur, Archipraesul B. Bernardus Martyr.

(3) B. Berengarius martyr, designatus Episcopus Cracovien.

(4) B. Gerardus ex Prouinciali primus Episcopus Ruthenorum.

(5) B. Vitus, primus Antistes Lituanoꝝ M. s. & Miechov. ubi supra.

(6) B. Meinardus primus Episcopus Livonum Martyrolog. antiq. Craco.

(7) Fr. Gregorius S. Th. Magister & Ioannis Alberti Regis Poloniae Ecclesiastes electione Capituli et apud Alexan. Pont. Max. plurimum exposcentis Regis precibus,, Episcopus Vladislavien. circa annum Domini 1490.

En marge, en regard des numéros 3 et 4 on lit: Leander. M. s. Il n'y a pas de doute en effet que les noms de Bernard et de Bérenger n'aient figuré dans le manuscrit que Bzowski a ici en vue; mais ils se trouvaient dans le catalogue des martyrs, pas dans celui des évêques. Par contre, les autres semblent bien y avoir figuré dans un catalogue d'évêques. A la p. 12, Bzowski, polémisant contre Miechovius, qui fait — avec raison, — de Gérard (n° 4) un Cistercien, il note en marge: « M(anu)s(criptus) antiq(uus) provinciae liber, ordinis Praedicatorum esse asserit ». A la p. 16 le témoignage du *m(anu)s(criptum)* est invoqué à propos de Vit. Le nom de Meinard ne paraît pas dans le nouveau nécrologe de Cracovie, et, contrairement à celui de Vit, ne devait pas non plus figurer dans le vieux (v. chap. V § 2). C'est encore dans notre *Chronicon* ou *Liber de viris illustribus* que Bzowski aura trouvé cette erreur curieuse, qui fait un dominicain d'un personnage mort en 1196! Le cas de Grégoire, prétendu évêque de Włocławek (Vladislaviensis) est aussi fort inquiétant. Sous Jean-Albert, roi de Pologne (1492-1501), précisément le 1^{er} septembre 1494, est promu évêque de Włocławek *Creslaus* (Kuroswanski),

chancelier du royaume († 1503, 5 avril)¹³. Pas de place sur la liste pour un évêque Grégoire. Dans les actes capitulaires de sa province, que Bzowski cite en marge, il a pu trouver le nom d'un confesseur du roi, Grégoire. Dans le *M(anu)s(cryptum)*, qu'il cite également, il aura trouvé le nom de Grégoire (Buczowski), évêque de Vladimir-Volynsk (Vladimiriensis), le 17 février 1400¹⁴, et, à sa façon, il aura combiné et corrigé librement les données de ses sources.

§ 4. Le catalogue des prieurs provinciaux de Pologne. Une chronique des hommes illustres de la province de Pologne ne pouvait point passer sous silence les personnages qui l'avaient gouverné. On ne s'étonne donc pas de voir paraître deux fois, dans les marges du chapitre 7 de la *Propago*, qui traite des provinciaux, la référence au *manuscriptum in 8*. La première citation (p. 54) nous l'indique comme source de la lettre apocryphe de S. Dominique aux frères de Pologne¹⁵; la seconde se trouve en regard du nom de Matthias de Cracovie, provincial, élu probablement en 1331, déchargé en 1337 au chapitre général de Valence¹⁶. Mais il n'y a pas de doute que ces *Annales provinciae* n'aient contenu un véritable catalogue de ses prieurs provinciaux. L'existence — et la mauvaise qualité — de ce catalogue, expliquent le désordre qui règne dans la série des provinciaux de Pologne telle qu'elle est présentée par Séverin de Cracovie et par Bzowski, alors que ce dernier aurait pu suivre le bon catalogue de Długosz, qu'il connaissait. Mais Séverin a probablement ajouté au catalogue de la source le nom de S. Hyacinthe, dont la tradition du xv^e siècle ignorait encore le provincialat, et Bzowski l'a suivi, ajoutant à son tour le prétendu provincial Jacques de Rome, dont il crut trouver le nom dans l'adresse d'une bulle de Grégoire IX, qu'il a lu sans attention (v. notre chap. VI § 6).

§ 5. Le catalogue des inquisiteurs. Le *Chronicon* ou *Liber de viris illustribus* comportait probablement un catalogue des inquisiteurs dominicains en Pologne. Dans le chapitre 8 de la *Propago*, qui traite des inquisiteurs, le *m(anu)s(cryptum) antiq(uum)* est cité (p. 69) deux fois: à propos d'un prétendu inquisiteur Conrad, sur lequel nous reviendrons à l'instant, et en regard du premier nom du petit catalogue que voici, et qui devait s'y trouver tout entier:

(1) F. Venceslaus Magist. Vratislaviensis. Inquisitor. 1348.

(2) F. Ioannes Chrisostomus Posnanien. Inquisitor et Mag. eodem anno.

¹³ Eubel, *Hierarchia*, 2, 270; 3, 336.

¹⁴ BOP 2, 393 cxxxvi; MOPH 22, p. 110. Grégoire (dont le nom manque dans Eubel, *Hierarchia*, 1, 290, Ladimiren.) est le successeur immédiat de Nicolas, évêque de Vladimir-Volynsk, transféré au siège de Sélymbrie (Salubrien.).

¹⁵ Cette lettre est en réalité une encyclique de m^e Jean de Wildeshausen (Londres, 1250) dont le nom, dans l'exemplaire envoyé à la province de Pologne était peut-être devenu illisible; texte dans MOPH, 5, 10-12.

¹⁶ J. Fijałek dans Arch. Kom. Hist., XII, 2, p. 243.

- (3) F. Petrus Cracovien. Inquisitor. 1350.
 (4) F. Stanislaus Mag. Inquisitor eodem anno.
 (5) F. Petrus Stephani Inquisitor Cracovien. 1403 ad ann. 1427.
 (6) F. Ioannes Prior Cracovien. et Inquisitor. 1428.

Il m'est impossible de faire les recherches nécessaires pour juger de la valeur de ce catalogue¹⁷. Par contre, l'autre emprunt fait par Bzowski au *Chronicon de viris illustribus* dans ce chapitre 8, à savoir le récit de la mort d'un prétendu inquisiteur Conrad, remonte en droite ligne à la Grande chronique de l'ordre, du dominicain milanais Galvano Fiamma. Voici, en regard l'un de l'autre, le texte de Bzowski et celui de Galvano.

BZOVIVS

Pari quoque Ioannis Regis impietate occubuit Beatus Conradus Inquisitor haeticorum, ab ipso occisus Pragae, post mortem multis miraculis clarus. Quibus percussi homines saepe apud Sedem Apostolicam egrunt, ut eum in numerum Ecclesiae Sanctorum, solempni ceremonia et ritu Summus Pontifex referret. Alumnus is fuit provinciae Poloniae... Is autem gloriosum fidei praebeuit testimonium ann. dom. 1341. Bzovius, Propago, p. 69.

GALVANEUS

Eodem anno (1341) apud Pragam civitatem Bohemie fr. Conradus, heretice pravitatis in eadem provincia inquisitor, ab hereticis martirio coronatus est, qui etiam ibidem innumeris claruit miraculis. De cuius canonizatione in Romana Curia multa tractata sunt, sed nihil factum est. AFP, 10 (1940) p. 370.

L'inquisiteur dominicain assassiné à Prague en 1341 est Jean de Schwenkenfeld, inquisiteur de Breslau. *Conradus*, chez Galvano, est un *lapsus calami*¹⁸. Bzowski, convaincu que Jean de Schwenkenfeld était mort à Breslau n'a pas su découvrir l'erreur, même plus tard, quand il apprit la vérité sur ce point (v. notre chap. VI § 15). Son texte, qui est une simple paraphrase de la source, permet de constater que le *Chronicon* ou *Liber de viris illustribus* dépendait entre autres de la grande chronique de Galvano Fiamma. Ce n'est

¹⁷ Voici, pour faciliter la comparaison, le catalogue d'inquisiteurs que Bzowski aurait pu tirer du nécrologe de Cracovie:

- Feb. 23 (p. 143) Petrus Cantoris.
 Apr. 18 (p. 146) Nicolaus de Lancicia. 1450.
 Apr. 20 (p. 146) Ioannes Cracoviensis. 1428.
 Apr. 26 (p. 147) Nicolaus de Brest. 1463.
 Mai. 16 (p. 149) Stanislaus. 1499.
 Mai. 27 (p. 150) Nicolaus de Snena. 1519.
 Aug. 24 (p. 155) Matthias (Cracoviensis?). 1482.
 Oct. 10 (p. 157) Iacobus (Cracoviensis).
 Dec. 22 (p. 162) Martinus Cracoviensis. 1477.

¹⁸ De Galvano l'erreur a passé dans Taegio et dans les auteurs qui l'ont suivi; AFP, 12, 300 n. 22.

pas une recommandation, le compilateur milanais étant un des corrupteurs les plus fâcheux des traditions dominicaines¹⁹.

§ 6. Le catalogue des confesseurs royaux. En marge du premier nom ce de catalogue (Chap. 9 p. 88) se trouve le renvoi: « M(anu)-s(criptum) antiq(uum) et notae Martyrologii ». Etant donné l'allure générale du *Chronicon de viris illustribus* on doit supposer que Bzowski trouvait là un catalogue tout fait. Mais il est impossible d'en déterminer l'étendue et le contenu. Il commençait par Vit, évêque de Lithuanie, confesseur de Boleslas le Pudique, prince de Cracovie.

En conclusion: les *manuscripta in 8. et in folio* énumérés dans la bibliographie initiale de la *Propago*, parmi les sources inédites, représentaient une chronique des hommes illustres de la province de Pologne, compilée vers la fin du xv^e siècle, et utilisant parfois des matériaux bien suspects. La valeur historique, pour les temps anciens, en était à peu près nulle; sa perte est néanmoins regrettable, parce que sa possession nous permettrait sans doute de connaître l'origine de mainte fausse tradition, et d'éliminer plus sûrement des erreurs qui, pour avoir été répétées pendant des siècles, n'ont pas acquis plus de valeur.

¹⁹ Voir sur lui G. Odetto, *La cronaca maggiore dell'ordine domenicano di Galvano Fiamma*, AFP 10 (1940) 297-373. J'ai montré moi-même dans AFP 12 (1942) 84-97, que Galvano Fiamma est le créateur de la légende qui fait de S. Dominique le premier maître du Sacré Palais, légende définitivement réfutée par R. Creytens (AFP 12, pp. 5-83). Mon confrère le R. P. Th. Käppeli me signale que Galvano est aussi le premier témoin (et le créateur?) de la prétendue bulle d'Honorius III *Nos attendentes* du 22 décembre 1216 (MOPH 15, p. 88 lxxv); extraits de Galvano Fiamma dans Benedictus Pauli O. P., *Compendium Cronicarum fratrum Praedicatorum*, Florence, Bibl. nationale, cod. Magliabecchian. Cl. XXXV 90 (ancien Gaddian. 1090); copie partielle: cod. XIV Lib. GGG, des archives de l'ordre (la bulle au fol. 530). De Galvano la bulle a passé chez Jérôme Borselli (Bologne, Bibl. Univ., cod. 1999, fol. 2^v) et dans la *Chronica amplior* du Milanais Ambroise Taegio (archives de l'ordre, cod. XIV 51, fol. 6^v) dans les *Privilegia ordini predicatorum per diversos summos pontifices concessa (Impressum Mediolani per Ioannem de Castelliono Anno domini MCCCCCV Die VIII Mensis Maii)* dans le recueil *Tabula super privilegia papalia ordini fratrum Praedicatorum concessa* (Venise 1504). Toute discussion sur la bulle *Nos attendentes* doit partir du texte donné par les sources que nous venons de nommer, non pas de celui donné par la *Tabula* de 1506 et de 1516, encore moins de celui du bullaire Usumaris, car dans ces trois dernières éditions le texte se trouve assez maladroitement « complété ». Disons, puisque l'occasion s'en présente, que la bulle n'est pas ce qu'on appelle un faux, car elle n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques éditeurs et historiens. Galvano la présente comme la bulle *unique* de confirmation de l'ordre, bulle dont il connaissait l'existence mais pas le texte, et qu'il s'est permis de reconstruire par conjecture.

VI - Méthode et valeur

Si Bzowski a recherché diligemment, et consciencieusement cité, les sources de l'histoire dominicaine en Pologne, il n'a, par contre, ni su, ni peut-être voulu les exploiter avec le même soin et la même honnêteté. Et comme, pendant des siècles, ces sources sont demeurées pratiquement inaccessibles aux historiens étrangers, l'exposé que Bzowski donna en s'y référant fit autorité, et continue encore à exercer une influence aussi tenace que regrettable. Sans nourrir trop d'illusions sur le succès de l'entreprise, nous allons montrer par quelques exemples comment Bzowski fait dire à ses sources bien plus, et parfois tout autre chose, qu'elles ne disent. Ceux qui ont le souci de l'histoire vraie comprendront, nous l'espérons, qu'il faut, une fois pour toutes, faire litière des fausses traditions mises en circulation par notre auteur, et refaire *ab ovo* l'histoire dominicaine en Pologne¹. L'invraisemblance et l'énormité des erreurs commises par Bzowski nous oblige à des citations abondantes et fastidieuses, mais inévitables, en raison aussi de la rareté de son opuscule.

1. Au chapitre 2, p. 10, de la *Propago*, Bzowski cite quelques lignes de l'humaniste polonais Nicolas Hussovianus, exaltant l'efficacité et la fécondité spirituelles de l'exemple et de la prédication de S. Hyacinthe, dont on peut juger, insinue-t-il, par les fruits de sainteté que produisit alors la Pologne:

Rem Polonam... ita in fide Christi firmaverat, ut in omnibus statibus altissimae virtutis exempla invenirentur. Quid fieri potuit Boleslao Pudico Cracoviensi, quid Colomanno Haliciensi ducibus absolutius, qui tempore Divi Hyacinthi, in aetate florentissima... habentes ex regia stirpe coniuges... suam et ipsarum perpetuam virginitatem servare... quam illecebris duci mundanis maluerunt?

Ces amplifications rhétoriques d'un poète du XVI^e siècle, Bzowski non seulement les accepte sans critique: il s'en autorise (p. 10) pour attribuer à S. Hyacinthe une influence personnelle sur la décision de Coloman et de son épouse: « Colomannum cum Salomea duces Haliciae, voto perpetuae continentiae seu virginitatis illibatae se adstringere induxit ». L'affirmation, dénuée de toute base documentaire, dépasse manifestement la pensée de Hussovianus.

¹ En rendant compte d'une étude sur les origines de l'ordre dominicain en Pologne, le T. R. P. Hyacinthe Woroniecki écrivait ici-même que son auteur « accorde trop de confiance aux historiographes dominicains polonais de la fin du XVI^e siècle et ne se donne pas assez de peine pour contrôler leurs assertions » AFP, 2 (1932) 470. Les derniers travaux historiques du P. Woroniecki font naître l'espoir que l'on sortira finalement des vieilles ornières.

2. Ce que dit Bzowski, au même endroit, du rôle joué par S. Hyacinthe dans l'union avec Rome de Daniel, prince de Halicz, est encore plus arbitraire, et n'a pas même une apparence de fondement dans les sources: « Daniellem, Principem Ruthenorum, ad unionem Ecclesiae amplectendam permovit ». Nous savons seulement (par Długosz) que les dominicains polonais fondèrent vers 1238 un couvent à Halicz, et (par des bulles pontificales) que deux frères de la province de Pologne, Alexis et Henri (probablement Tchèques) servirent d'intermédiaires dans les négociations de Daniel avec la Curie en 1246.

3. Stanislas de Cracovie rapporte que S. Hyacinthe fonda un couvent de son ordre à Kiev. La date qu'il indique — 1222 — est inacceptable, mais le fait est confirmé par l'information de Długosz, sous l'année 1233, que le prince Vladimir Rurikovič expulsa les Dominicains de Kiev. Ce voyage de S. Hyacinthe en Ukraine, est le *seul* qu'il ait fait en direction de l'Orient, d'après les sources authentiques. Au contraire, Bzowski (p. 10) écrit à ce sujet: « Sancto Hyacintho tantum desiderium, ... amplificandae fidei Christianae fuit, ut eam, ... magna Asiae et Sarmatiae Aquilonaris parte peragrata, mirifice propagarit ». Voici sur quoi reposent ces voyages légendaires de S. Hyacinthe en Asie. Bzowski lisait dans la *Chronologia* de Gilbert Générard, sous l'année 1245:

Tartari quidam ad Lugdunense concilium venerunt ad Innocentium 4., qui domi Christianam religionem edocti, tum sacro baptisinate imbuuntur. *Blond(us). Martin(us)* in Chron(ico). Alii id factum esse sub Gregorio 10. *Lib. 5. c. 1. continuae Historiae sacrae.*

Il lisait aussi dans la Chronique de Jean Naclerus, qu'Innocent IV « misis ad Tartaros nunciis... eos magna ex parte fratrum Minorum et Praedicatorum opera eo perduxit ut non solum Christianis pacem dare, sed fovere magnopere solerent », Enfin, Gilbert Générard lui apprenait encore que, vers 1245, le troisième empereur des Tartares avait reçu le baptême². Combinant ces renseignements, mettant à la première place les dominicains, et à la tête des dominicains S. Hyacinthe, Bzowski (p. 14) dit de celui-ci: « Tartarorum quendam regem, una cum procerum ipsius multitudine, domi fidem edoctos a fratribus illius, et quibusdam ex ordine S. Francisci, ad concilium Lugdunense baptizandos transmisit » et encore: « Quidam enim Tartari proceres religionem Christianam a fratribus provinciae Poloniae antea domi edocti, Lugdunum ad generale concilium una cum suo Rege venerant... sacro baptisinate abluti sunt a Summo Pontifice Innocentio quarto ». Bzowski a délibérément négligé l'avertissement de Générard, que « d'autres » plaçaient sous Grégoire X, et donc au second concile de Lyon, en 1274, le bap-

² G. Genebrardus, *Chronologia*, ed. 2, Paris 1585, p. 648; Fl. Blondus, *Hist.*, Dec. II, lib. 8 (éd. de Bâle 1559, p. 322); Martinus Polonus, *Chron.*, Mon. Germ. *Hist.*, *Scriptores*, t. 22, p. 442, 31-35.

tème d'un groupe de Tartares. S'il en avait tenu compte il aurait évité une grosse erreur, car ces « autres » sont dans le vrai³. Il s'est donc gravement trompé en mettant ce fait en relation avec les ambassades franciscaines et dominicaines, envoyées auprès des Tartares en 1245, par Innocent IV. On sait d'ailleurs que ces ambassadeurs étaient Italiens et Français, sauf un des compagnons du franciscain Jean de Plan Carpin, fr. Benoît de Pologne. Le prétendu voyage de S. Hyacinthe et des dominicains polonais « à travers une grande partie de l'Asie » n'a jamais eu lieu que dans l'imagination de Bzowski, les sources même qu'il cite ou emploie en fournissent la preuve! Ce qu'il dit de l'apostolat de S. Hyacinthe dans le Proche Orient repose sur des bases tout aussi fragiles.

4. Bzowski lisait chez Martin Kromer (IX p. 555) une allusion brève au rétablissement de l'empire grec à Constantinople (1261) et à l'union des Grecs avec l'Eglise romaine au deuxième concile de Lyon (1274): « Per haec tempora Michael Palaeologus imperium Constantinopolitanum... Graecis restituit: nec multo post in Lugdunensi concilio concordiam inter Graecos et Latinos tredecies scissam et refectam redintegravit ». Continuant à confondre les deux conciles de Lyon, et à mettre gratuitement sur le compte de S. Hyacinthe tout ce que ses sources rapportaient de prouesses missionnaires, Bzowski (p. 11) écrit: « Paleologum Constantinopolis et totius Orientis Imperatorem, post decimum tertium schisma, ad unionem ineundam Ecclesiae Orientalis cum occidentali ad idem concilium per fratres suos impulit »!

5. « Argumentum huius rei » poursuit Bzowski, « sunt pleraeque Innocentii IIII, ad provincialem Poloniae litterae, quibus ei subsidium Imperii Constantinopolitani delegatur et committitur » (*ibid.*). Et un peu plus loin:

Comittit quoque provinciali Poloniae negotium colligendi ex eleemosynis subsidia pro Imperio Constantinopolitano a Saracenis defendendo... Extant duo diplomata eius commissionis plumbo signata in Archivo provinciae. Alterum habet initium *Inter caetera desiderabilia cordis nostri*, Lugduni quarto Kalen. Octob. Pontificatus anno tertio. Alterum quoque quod incipit *Cum tibi in virtute oboedientiae*, Lugduni, 10. Kalend. Ianuarii, Pontif. anno. quarto.

Les deux bulles *Inter cetera* du 28 septembre 1245 et *Cum omnibus succurrentibus* du 23 décembre 1246 (dont Bzowski a mal lu le début) se trouvaient en effet aux archives du couvent de Cracovie (v. chap. III, i, 9-11). Mais loin de prouver, comme il dit, le rôle des dominicains de Pologne dans la réunion des Grecs, elles se réfèrent tout simplement à l'empire latin de Constantinople, pour lequel Innocent IV faisait quêter en Pologne comme dans le reste de la chrétienté.

³ Chez Blondus et chez Martin l'événement est enregistré correctement sous l'année 1274. V. aussi Pothast 20859 20862. Dans ses *Annales ecclesiastici* Bzowski rapporte le fait sous l'année 1274 (xvi col. 832) après l'avoir déjà placé sous l'année 1245 (xiii col. 543).

6. On conservait encore, aux archives de Cracovie, une bulle de Grégoire IX, *Significante dilecto filio Gneznensi*, du 12 mai 1232, adressée *Dilecto filio priori provinciali.. Iacobo et Domaslao fratribus ordinis Predicatorum* (v. chap. III, i, 1). Conformément à l'usage de la chancellerie papale, le prieur provincial n'est pas désigné par son nom. Bzowski croit que fr. Jacques, le deuxième des trois destinataires, est le provincial, et il l'introduit dans sa liste (*Propago*, pp. 12 et 55), l'identifiant en plus avec ce Jacques, familier du cardinal-légat Grégoire Crescenzo, auquel S. Hyacinthe (le dimanche 12 mars 1223) donna l'habit de l'ordre à Cracovie⁴, Naturellement ce provincial, né d'une erreur de Bzowski, ne figure, ni dans la liste de Długosz, ni dans celle de Séverin, que Bzowski a connues toutes deux.

7. Dans ce même chapitre 2, où nous venons de relever tant d'erreurs impardonnables, Bzowski s'est probablement permis quelque chose d'encore plus grave: il écrit (p. 12) qu'Innocent IV,

Primo Pontificatus sui anno, Dominicae autem incarnationis 1242 (sic! leg. 1244) provinciale Poloniae fratresque eius curae subiectos ordinis Praedicatorum... ad Ruthenorum aliarumque nationum Barbararum conversionem hortatur et transmittit... Litterarum ad Provinciale datarum sub plumbo 11. Kalend. April. Pontif. anno primo initium est *Patri luminum etc.* Laterani (sic! leg. Lugduni) anno 1242 (sic! leg. 1244).

On notera que Bzowski ne dit pas avoir vu cette bulle dans les archives de la province, et que, contrairement à la presque totalité de celles qu'il cite, celle-ci n'a pas été retrouvée. Or le 22 mars 1244 Innocent IV concéda au provincial des frères Prêcheurs de Terre-Sainte un privilège qui correspond de tout point à celui mentionné par Bzowski, et ce dernier pouvait le connaître grâce au bullaire d'Ususmaris. La conclusion, qui paraît probable, sans s'imposer absolument, n'est pas à l'honneur de sa mémoire⁵.

8. Parmi les sources de Bzowski, il n'y en a pas une qu'il cite plus souvent que Mathias de Miechów, et c'est toujours pour le suivre docilement. Une seule fois Bzowski s'insurge contre l'autorité de son principal garant: quand Mathias affirme que Gérard, premier évêque des Russiens (*Ruthenorum primus episcopus*), appartenait à l'ordre de Cîteaux, Bzowski note (p. 12 en marge): « Miechovius putat esse Cisterciensem sed hallucinatur; nam manuscriptus antiquus provinciae liber, ordinis Praedicatorum esse asserit ». L'essai de critique n'est pas heureux, car les Annales de Grande Pologne (*Rocznik wielkopolski*) seule source ancienne, confirment l'assertion de Ma-

⁴ Długosz, *Hist. Pol.*, lib. VI, ad ann. 1223, p. 215. La date 1224, que Długosz donne dans *Lib. Ben.* t. 3, p. 449, est fautive. Bzowski, *Propago*, p. 3 et p. 55 appelle Jacques *familiaris* du cardinal. Il n'en fait pas un neveu, ni même un parent (contre B. Altaner, *Die Dominikanermissionen des 13. Jahrhunderts*, Habelschwerdt [Schlesien] 1924, 209 n. 3).

⁵ B. Altaner, *Die Dominikanermissionen*, 48 n. 37; cf. notre chap. III, i, 8 et 13.

tias de Miechów ⁶. Si Bzowski donne ici la préférence à son *manuscriptus provinciae liber* (dont nous avons montré plus haut le peu de valeur) c'est évidemment parce qu'il tient à conserver pour son ordre et sa province l'honneur d'avoir donné aux pays russiens leur premier évêque latin. La raison n'est pas de celles qui emportent l'assentiment d'un véritable historien.

9. Les dominicains polonais de la province de saint Hyacinthe en Ruthénie avaient adopté, comme signe distinctif, une ceinture rouge. Ils en justifiaient le port en affirmant que c'était un privilège de la Société des frères Pérégrinants, dont ils prétendaient que leur province était une restauration. Voici ce que leur premier porte-voix, Antonin de Przemyśl, écrit dans son *Stimulus*, parlant des frères Pérégrinants:

Sanguine etiam fuso rubri, amorem Salvatoris pro suo amore dare non abnuentes. Et *fortasse* ideo (sine privilegio alias id non facturi) rubri coloris pileis et calceis utebantur, tanquam morti et sanguini pro Christo fundendi devoti. Probat enim hoc picturae antiquissimae ita habitum fratrum in altaribus effingentes, Patrum narratione ita constitit, et circa annum Domini 1568 tali habitu indutus quidam Pater ordinis in sepulchro integer repertus est, sed mox a tactu solutus ⁷.

Nous avons souligné *fortasse* pour faire remarquer que le privilège de la ceinture rouge, de l'aveu même de ceux qui l'adoptèrent, était une simple conjecture, fondée sur des images, sur l'invention d'un mort ainsi vêtu (un évêque?), sur des traditions orales plus ou moins vagues. Bzowski reprend la théorie, mais il lui fait subir deux modifications: d'abord, il prend soin d'affirmer que les frères Pérégrinants appartenaient à la province de Pologne, en vertu de la thèse que nous examinerons plus loin. Ensuite — et ceci est caractéristique de sa méthode — il supprime net le *fortasse*, et affirme rondement (p. 13) que le privilège en question fut accordé aux Pérégrinants (c'est à-dire aux missionnaires) de la province de Pologne, par le pape Innocent IV. Mais il se garde bien d'indiquer la date et l'incipit de la bulle, qui n'a jamais existé que dans son imagination:

Idem enim Innocentius quartus Pontif. Max. qui Romanae Ecclesiae Cardinalibus pileum roseum concessit, fratribus provinciae Poloniae inter gentes peregrinantibus indulserat ut rubeo quoque galero rubeis sandaliis, ocreis et chirotecis rubeis caput manus et pedes tegerent. Visebantur nostro quoque tempore pleraeque fratrum imagines in Conventu Leopoliensi antiquitus artificio non vulgari ad eum modum depictae. Nuper etiam in sepultura quadam abditiore frater quidam a multo tempore humatus talibus vestibus seu ornamentis rubescens imputris repertus est.

10. Stanislas de Cracovie raconte comment S. Hyacinthe, rentrant d'Italie en Pologne, laissa au couvent de Friesach en Carinthie un de ses compa-

⁶ Mon. Pol. Hist., 3, 23.

⁷ AFP 8, 153.

gnons, le frère convers Hermann⁸. Bzowski (chap. 1, p. 2) fait de cet Hermann un noble Allemand; il escamote sa qualité de frère convers et prétend que S. Hyacinthe « erecto Frisaci Religiosissimo Monasterio, novello gregi filiorum suorum Hermannum Theutonem praefecit ». Plus loin (chap. 5, pp. 34-36) il identifie arbitrairement ce prétendu prieur Hermann avec un fr. Hermann, Allemand, dont il trouva l'histoire chez Hernando del Castillo⁹.

11. D'après les témoins les plus anciens et les plus autorisés, quand S. Hyacinthe arriva à Cracovie, retour d'Italie, il avait pour compagnon un fr. Henri, Morave, dont on ne sait rien de plus¹⁰. Bzowski (p. 37) l'identifie avec fr. Henri de Breslau, qu'il connaît par Léandre Alberti et les *Vitae Fratrum*¹¹.

12. Hernando del Castillo rapporte, d'après Thomas de Cantimpré, et l'*Appendix des Vitae Fratrum*, l'histoire de trois religieux du couvent de Friesach, Ulric, Helgher et Conrad¹². Leur appartenance à ce couvent suffit à Bzowski (chap. 5, pp. 37-39) pour en faire des disciples de S. Hyacinthe, et pour les insérer dans le catalogue des personnages illustres en sainteté de la province de Pologne.

13. Dans le catalogue des évêques de la province de Pologne, ou plus exactement, dans la continuation qu'en donne le cod. XIV A 2 des archives de l'Ordre, — Bzowski consultait ce manuscrit au couvent de Cracovie — on mentionne, au milieu d'un groupe d'évêques du xv^e siècle, un *frater Bernardus de Crema archiepiscopus Haliciensis*, personnage de la fin du xiv^e siècle¹³. Bzowski a laissé tombé les mots de *Crema*, qui faisaient de ce Bernard un étranger, et il a identifié, comme toujours, gratuitement, ce Bernard avec le martyr homonyme, qui aurait subi le supplice de la scie à une époque et en un endroit que les sources antérieures ne précisent pas, mais que Bzowski, sans aucune raison, place au xiii^e siècle et fait victime des Scythes ou Tartares (v. chap. V § 1).

⁸ Anno Domini M CC XVII beatus Dominicus... filios suos videlicet sanctum Iazechonem et sanctum Cesslaum et conversum Hermannum... in Poloniam misit. Mon. Pol. Hist. 4, 847.

⁹ H. del Castillo, *Historia general*, I, II, xxii; MOPH, I, 160 (dans les *Vitae Fratrum* le personnage est anonyme).

¹⁰ Anno Domini 1222 Trinitatis sancte ecclesia lignea parva in Cracovia predicatoribus monachis per Ywonem episcopum Cracoviensem datur. Et hoc propter adventum fratris Iazkonis de Opole et fratris Henrici de Moravia quos in curia sua episcopali in monte hospicio suscepit, usque claustrum construxit. Rocznik Krasinski, Mon. Pol. Hist. 3, 132; voir aussi le Catalogue IV des évêques de Cracovie, *ibid.* 356.

¹¹ L. Alberti, *De viris illustribus*, fol. 223^v. MOPH, I, 268.

¹² H. del Castillo, *Hist. gen.* I, II, xiv xix. MOPH, I, 318-319. Thom. Cantimpratanus, *Bonum universale de apibus*, II, i, 21 22.

¹³ MOPH 22, 106.

14. Dans le même manuscrit une note marginale du XVI^e siècle énumère plusieurs dominicains, évêques auxiliaires dans des diocèses de Pologne. Voici comment il faut lire cette liste:

- (1) In Poznania fr. Vincentius Enensis,
- (2) fr. Albertus magister.
- (3) Suffraganeus Gneznensis fr. Ioannes de Radiyeyow magister.
- (4) Suffraganeus in Ploczka fr. Iacobus.
- (5) Suffraganeus in Cracovia fr. Paulus.
- (6) Suffraganeus <in Cracovia> fr. Marianus magister¹⁴.

Dans le manuscrit les noms se suivent sans distinction bien marquée. Bzowski est donc excusable de s'y être trompé, et d'avoir fait d'Albert un auxiliaire de Gniezno, de Jacques un auxiliaire de Cracovie. Mais rien ne l'autorisait à identifier Albert avec le provincial Albert de Siecienie et Jacques avec le provincial Jacques de Bydgosz, comme il fait, alors que le nécrologe de Cracovie et (pour Jacques) la notice contemporaine de Długosz ignorent cet épiscopat.

15. Mathias de Miechów raconte brièvement (en suivant le récit de Długosz, qui dépend ici du *Chronicon principum Poloniae*) la fin de l'inquisiteur dominicain de Breslau, Jean de Schwenkenfeld, assassiné à Prague, le 28 septembre 1341¹⁵. Bzowski, traitant de ce personnage (p. 68), renvoie à Miechovius comme source unique, mais il donne des événements un récit beaucoup plus dramatique et plus circonstancié, dont les détails sont dus à sa seule imagination. Ainsi p. exemple, ne se doutant pas qu'un inquisiteur ait pu mourir ailleurs que dans son champ d'action, il place toute la scène dans la ville de Breslau! Plus tard, mieux renseigné, il a donné dans les *Annales ecclesiastici* un récit plus conforme à l'histoire, mais sans reconnaître son erreur avec la franchise nécessaire¹⁶. La confrontation du récit de la *Propago* avec celui de Miechovius, et avec les sources, permettra à chacun de mesurer exactement le degré de confiance que mérite notre historien, quand il rapporte des faits incontrôlables, que personne n'a racontés avant lui, comme p. exemple les noms et la fin des martyrs dominicains de Sandomierz.

¹⁴ MOPH 22, 108-9.

¹⁵ Miechovius, IV xxiii 162; Długosz, H. P. IX p. 202; Mon. Pol. Hist. 3, 523-526; v. aussi Fontes Rerum Bohemicarum, 4, Prague 1884, 432 (Chronique de François de Prague, ad 1341).

¹⁶ Extant in archaeo coenobii Cracoviensis SS. Trinitatis (ex quo haec certiora quam *alibi* de nece et causa ac modo necis Ioannis inquisitoris accepimus)...scripta monumenta... A. Bzovius, Annales ecclesiastici, 14 (1300-1378) Coloniae 1617 ad. 1341 viii, col. 894.

VII — La Société des frères Pérégrinants

En choisissant les exemples, cités pour illustrer la méthode de Bzowski, nous avons évité à dessein le chapitre 4 de la *Propago*, consacré à la Société des frères Pérégrinants. Il mérite en effet une étude à part, et détaillée. L'auteur y expose sa vue d'ensemble sur le développement de l'ordre dominicain dans les provinces russiennes de l'état polono-lithuanien. La Société des frères Pérégrinants est le terrain sur lequel se rencontrent et s'affrontent deux conceptions de l'histoire dominicaine en Pologne orientale. Antonin de Przemyśl et ses disciples soutenaient que les couvents russiens, et surtout celui de Léopol, le principal, avaient été fondés au XIII^e siècle, hors du cadre de la province de Pologne, formant un organisme indépendant, au recrutement inter-provincial, la Société des frères Pérégrinants, dont le centre aurait été à Léopol. Au début du XVI^e siècle les couvents de la Société auraient été illégalement annexés à la province de Pologne, et à la fin du siècle l'érection de la province de saint Hyacinthe en Ruthénie représenterait sous un autre nom, et sous une autre forme, le retour à l'indépendance originelle de ce groupe de couvents. Bzowski, défenseur de l'unité de sa province, s'élève contre cette vue historique. Son but est double: 1^o Ruiner, si possible, l'argument tiré de l'histoire des frères Pérégrinants et de leur Société en faveur de la nouvelle province. 2^o Au cas où cette tentative n'aurait pas le succès voulu, réduire autant que possible le nombre de couvents que la province de saint Hyacinthe pouvait réclamer à titre d'héritière des frères Pérégrinants. Ce sont ces finalités polémiques, et non pas le goût de la vérité historique, qui commandent toute sa narration. La thèse qu'il combat était, nous l'avons dit, fondée sur des erreurs graves, et absolument indéfendable. Mais Bzowski ne sut pas découvrir le défaut de la cuirasse, et en face de la théorie erronée, qu'il combat, il dresse un édifice tout aussi fragile, nonobstant l'énergie de ses affirmations, qui ne résistent pas à un examen quelque peu attentif.

1. Pour commencer, Bzowski accepte l'idée — erronée — que le couvent de Léopol remonte au XIII^e siècle et qu'il fut le berceau de la Société des frères Pérégrinants. Mais il n'admet pas que celle-ci soit, elle aussi, antérieure au XIV^e siècle. Il existait bien, selon lui, au XIII^e siècle, à l'Orient de la Pologne, des frères Pérégrinants, surtout polonais, auxquels se mêlaient des étrangers, mais il fallut attendre le pontificat de Jean XXII (1316-34) et le généralat de m^e Hugues de Vaucemain

(1333-41) pour en arriver à la constitution d'un organisme spécial, sous un vicaire général.

Id munus iniunxit Ioannes Pontifex magistro generali totius ordinis F. Hugo Campano per litteras dat. ann. domini 1324. quarum initium est. *Gratias agimus etc.* ut praefatum vicarium super fratres peregrinantes possit instituere, et cum necesse esset destituere. Hoc anno originem habuit in ordine Praedicatorum societas Peregrinantium inter gentes.

La date 1324 n'est pas une faute d'impression, car elle est répétée en marge, et confirmée par l'assertion qu'on lit, également en marge, un peu plus bas: « Sine conventibus per annos 54. scilicet ad annum 1378 stetit societas ». Ici Bzowski dépend, directement ou indirectement, d'Antonin de Przemyśl, qui écrit dans son *Stimulus*:

Porro Ioannes XXII 1324 iam meminit in bulla quae Leopoli habetur Vicariorum Societatis tanquam ordinariae functionis.

et dans ses *Iura Russiae*:

Nam breve Iohannis XXII *Gratias agimus etc.* habet: Ceterum quia expedit vobis agentibus in partibus sic remotis debita cura vicarii qui per magistrum ordinis vel ipsius magistri ordinis auctoritate vobis in illis partibus deputatus extiterit non carere ¹.

La bulle *Gratias agimus*, qui se trouvait aux archives du couvent de Léopol jusqu'en en 1945, est du 1^{er} mai 1318 ². Bzowski, ayant emprunté à Antonin de Przemyśl la fausse date de 1324, aurait pu trouver encore chez celui-ci l'interprétation correcte de la bulle, qui est adressée à Franco de Pérouse, archevêque de Sulthanyeh, et qui, loin de créer la Société des frères Pérégrinants, suppose au contraire l'usage déjà établi de députer un vicaire du maître général, comme chef des missionnaires d'Orient. Mais il importait à Bzowski de rajeunir autant que possible l'institution de la Société des Pérégrinants, pour démontrer plus sûrement que les couvents contestés des provinces russiennes, surtout ceux de Galicie, ne lui devaient pas leur origine. C'est par hasard seulement qu'il se rapproche davantage de la vérité que ses adversaires, la Société ayant été fondée vers 1300, et les premiers couvents de Galicie ayant été effectivement fondés par la province de Pologne.

2. Visant toujours au même but, Bzowski continue:

Nullos tamen conventus sibi specialiter designatos, sicut nec ullum certum numerum fratrum sibi assignatum habebat, cum provinciales diversa-

¹ AFP 8, 157 et 135.

² Voir plus haut chap. III, i, 17; AFP 3, 52-53; R. Loenertz, La Société des Frères Pérégrinants, 1, Rome 1937, 166-167.

rum, iuxta informationem Vicarii generalis, ex ordinatione Divionen. 1333. Capituli generalis eidem societati fratres subministrarent qui ad illos conventus tam quo ad suffragia ferenda in electionibus quam ad suffragia mortuorum... spectabant ... ex quibus assumebantur.

La commission du chapitre général de Dijon de 1333 que Bzowski cite, et les déclarations de celui de Perpignan de 1327, auxquelles il fait une allusion tacite, prouvent bien qu'il y avait dans la Société des frères Pérégrinants des religieux provenant d'autres provinces, et conservant leurs liens avec leur couvent d'origine³. Mais il ne s'en suit nullement que la Société n'ait pas eu dès lors ses couvents à elle — en fait elle avait ceux de Caffa et de Péra — ni qu'elle n'ait pas eu ses religieux à elle soit en vertu de leur vestition — le statut de 1312 envisage ce cas — soit en vertu d'une transfiliation toujours possible⁴.

3. Le 28 janvier 1378 le pape Grégoire XI, par la bulle *Fidei orthodoxae propagationem et animarum salutem super cuncta desiderabilia cupientes*, confirme l'attribution, faite par le maître général Elie Raymond, d'un groupe de couvents à la Société des frères Pérégrinants. Bzowski lisait ce document dans le bullaire d'Albert Castellano de 1516, et il lisait dans le même recueil la bulle *Sincerus zelus* du 28 janvier 1375, qui rend au vicaire général des frères Pérégrinants la juridiction sur les couvents de Péra, Caffa, Chios, Trébizonde (v. notre chap. III, i, 22 et 23). Mêlant arbitrairement le contenu des deux pièces il écrit:

Tandem anno Domini 1378. Gregorio XI. Pontif. Max. et Magistro ordinis Helia disponentibus, decem Conuentus, a tribus Provinciis, nempe a Provincia Poloniae Leopoliensis. Camenen. et Smotricensis. a Provincia Hungariae Cereten. Pansuten. et Primicellensis. a Provincia Graeciae Chien. Caphen. Trapesuntin. et Peyrae mutuo concessi eidem Societati Peregrinantium decreti sunt.

Il ajoute en marge la note, déjà citée: « Sine conventibus par annos 54. scilicet ad ann. 1378. stetit societas ». Aveuglé par l'esprit de parti, Bzowski ignore délibérément le caractère de l'acte de 1375, qui est une *restitution*, et il le fausse, en même temps que celui de 1378, en affirmant gratuitement que les couvents en question furent seulement concédés aux frères Pérégrinants à titre de prêt, *mutuo concessi*. Il ajoute, non moins gratuitement, que les couvents qu'il appelle *Ceretensis*, *Pansutensis*, et *Primicellensis*, appartenaient auparavant à la province de Hongrie. En réalité ces trois couvents — Siret en Moldavie, Łańcut

³ MOPH, 4, 174 lin. 36-39; 220 lin. 18-33.

⁴ R. Loenertz, *La Société des Frères Pérégrinants*, I, 22.

et Przemyśl en Galicie — tout comme ceux de Kamenec et Smotrič en Podolie et celui de Léopol en Galicie, étaient détachés de la province de Pologne. Mais le couvent de Przemyśl était un de ceux que la province de saint Hyacinthe revendiquait comme héritière de la Société des Pérégrinants. Bzowski, avocat de la partie adverse, avait donc intérêt à ne pas le reconnaître sous la forme pourtant assez claire de *Primicellensis* ⁵.

4. Pour démontrer que les couvents russiens n'appartenaient pas à la Société des frères Pérégrinants (comme le prétendaient les Pères de la province de S. Hyacinthe, que Bzowski appelle *homines somniis oppressi et inscitia laborantes*) il allègue trois actes des provinciaux de Pologne, exerçant leur autorité sur ces couvents ⁶. Les deux premiers, du provincial Jean de Brzeg (Brieg, en Silésie) datant de 1372 (?) et de 1375, prouvent sa thèse, pour la période antérieure à l'année 1377. Le troisième, daté de 1393, fait difficulté. Il est hors de doute que le décret de m^e Elie Raymond, antérieur de peu au 11 octobre 1377, et confirmé par Grégoire XI le 28 janvier 1378, incorporant les couvents russiens et moldaves à la Société des frères Pérégrinants, est entré en vigueur, nonobstant une tentative d'opposition du chapitre général de Carcassonne en 1378 ⁷. Jusqu'en 1456 ce groupe de couvents demeura sous la juridiction du vicaire général des frères Pérégrinants. Or, d'après Bzowski (p. 24), Pierre Wasserrabe, provincial de Pologne, aurait exercé son autorité sur le couvent de Léopol en Galicie en 1393:

Petrus autem Vasserhab Provincialis, pro officio suo, Priorem Conventus Leopoliensis. monet severe, ad observantiam Constitutionum et Capitulum tam generalium quam Provincialium, si velit poenas ordinis evitare, hortaturque eum ad imitationem P. F. Dominici Prioris eiusdem Conventus, nuper defuncti. Advertatis, ita scribit (sic habet exemplar in Regesto relictum) sinceritatem eius, quam ad vos et vestrum Conventum habuit, et cum quanta honestate rexit, et in quali honore dimisit, ut et vos similia faciatis. Contributionem deinde solitam pro duobus annis ab eo exigit. Dat. litteris Svidniciae 2. Ianuarii anno 1393.

⁵ A. J. Turgenev (*Historica Russiae Monumenta*, 1, Petropoli 1841, Suppl. p. 127 n^o 39) a reconnu sans peine de nom de Przemyśl (Peremyśl) dans l'adjectif *Primicellen*. et il a corrigé *Pansuten*. en *Lansuten*. Le texte du Reg. Vat. 287, f. 228^v-229 prouve le bien-fondé de sa conjecture.

⁶ *Archiwum Komisji Historycznej*, XII, 2, p. 298 n^o 101; p. 391 n^o 1; p. 392 n^o 2. Toutefois, la deuxième de ces pièces ne porte pas le millésime, et la date de 1372, que Bzowski lui assigne, est arbitraire.

⁷ R. Loenertz, *La Société*, 4-5.

S'il y a un couvent dont l'appartenance à la Société des frères Pérégrinants, de 1377 à 1456, est hors de doute, c'est bien celui de Léopol. Que signifie donc l'acte cité par Bzowski? Est-ce une tentative de revendication de la part du provincial, un essai de recouvrer le couvent, une protestation contre les décrets de 1377 et de 1378, tendant à ne pas laisser prescrire des droits qu'on se réservait de faire valoir un jour? C'est possible, surtout de la part d'un provincial comme Pierre Waserrabe, alors en révolte ouverte contre le maître général, qui l'avait déposé et excommunié⁸. Mais il se peut aussi que l'acte, dont la teneur exacte est malheureusement inconnue, ne regardât pas le couvent de Léopol en Galicie (*Lamburgensis*) mais celui, assez peu connu, de Lewyn (Löwen) en Silésie (*Levinensis*). Bzowski est bien capable d'avoir commis cette erreur suggérée par le nom (*Levinensis* pouvait être considéré comme l'équivalent de *Lvovensis*, Lwów étant le nom polonais de Léopol) comme firent avant lui Séverin de Cracovie⁹ et après lui Quéatif et Echard¹⁰. Quoi qu'il en soit, l'acte de 1393 ne saurait prévaloir contre l'ensemble de la documentation concernant les couvents russiens, et leur appartenance à la Société des frères Pérégrinants, laquelle est confirmée par le silence du formulaire sur ces couvents, après l'année 1375¹¹.

5. Le décret de suppression de la Société des frères Pérégrinants, voté au chapitre général de Montpellier en 1456, et enregistré par le chapitre provincial polonais de Poznań en 1458, forçait Bzowski à reconnaître que la célèbre congrégation avait possédé, avant cette date, des couvents en Ruthénie et en Moldavie. Mais il tente aussitôt de diminuer la portée de cette concession en affirmant gratuitement que ces couvents étaient seulement au nombre de 10, à savoir, ceux énumérés dans les bulles du 28 janvier 1375 et du 28 janvier 1378. Il est certain

⁸ J. Fijałek dans Arch. Kom. Hist., XII, 2, 246-248.

⁹ Mémoire contre la division de la province de Pologne (1596), conservé jadis aux archives du couvent de Léopol (Papiers X 438), note marginale; « Similiter... novissime in Summa Historiarum Beati Antonini archiepiscopi Florentini, ubi enumeratis 32 conventibus provinciae Poloniae, annumeratur etiam Levinensis, qui nunc Leopoliensis vocatur »; cf. S. Antonin, Chronique, tit. XXIII, cap. xiii § ii; Lyon 1586, t. 3, p. 688.

¹⁰ J. Quéatif-J. Echard, *Scriptores O. P.*, 1, Paris 1719, p. xi, dans le catalogue des couvents de la province de Pologne, au nom de couvent *Leviniensis* ajoutent le commentaire: *Fortè Leopoliensis in Russia Rubra*.

¹¹ Dans le décret d'élection du provincial de Pologne Jean Biskupiec (mai 1411), *Archiwum Komisji Historyczne* XII, 2, p. 329 n° 176) où sont énumérés les couvents dont les représentants prirent part à l'élection, aucun couvent russe n'est nommé.

au contraire que les couvents de Moldavie, et surtout ceux de Galicie avaient augmenté en nombre durant le régime de la Société des Pérégrinants¹².

6. D'après Bzowski, entre 1456 et 1459, Jean-Baptiste Fattinanti de Gênes aurait tenté de restaurer la Société récemment supprimée, et en aurait été empêché au chapitre général de Nimègue en 1459:

Resuscitare tandem eandem societatem quidem privati fratres nitebantur, diplomate Eugenii IIII per fratrem Ioannem Fatinanti Genuensem excitati. Qui conatus eorum, quia minus utilitatis, magis vero damni posse videbantur inferri Religioni, Magister ordinis Martialis Auribelli, de communi bono Religionis sollicitus, literas alias a Sede Apostolica imploravit, inque Capitulo generali Noviomagi Patribus publice recitare iussit, et iuxta earundem seriem, Capituli Montispezzulani de Societate peregrinantium antecedens Decretum innovavit, imposito silentio his qui per speciem zeli, praeter scitum ordinis, praedictam Societatem erigebant. Inter hos praedictum Fr. Ioannem Genuen. et F. Nicolaum Cingulatoris Priorem Leopoliens. auctores, idem Mag. ordinis cum Patribus, in eodem Capitulo generali ab officiis suis amovit.

Au chapitre général de Nimègue m^e Martial Auribelli fit effectivement donner lecture d'une bulle de Pie II; mais elle n'avait rien à faire avec la Société des frères Pérégrinants, étant dirigée contre les religieux immatriculés dans les universités, qui se prévalaient des privilèges de celles-ci contre leurs supérieurs réguliers¹³. Le prieur de Léopol fut déchargé de son office par les Pères du chapitre, mais son nom et le motif de l'absolution n'est pas indiqué dans les actes¹⁴, où l'on chercherait en vain le nom de fr. Jean-Baptiste Fattinanti, lequel intervint dans l'histoire de la Société des Pérégrinants beaucoup plus tard, sous Sixte IV. On croit rêver quand on confronte les affirmations audacieuses de Bzowski avec les sources auxquelles il renvoie.

7. La Société des frères Pérégrinants, supprimée en 1456, fut rétablie d'autorité apostolique en 1464 nonobstant les décrets de suppression des trois chapitres généraux de 1456, 1459 et 1462. Aujourd'hui

¹² Cela ne veut pas dire que tous les couvents fondés dans les limites politico-religieuses des provinces russiennes entre 1377 et 1456 l'ont été par la Société des frères Pérégrinants. Ceux de Horodło et de Rubieszów p. ex., fondations de Jean Biskupiec, évêque de Chełm, ancien provincial de Pologne, ont vraisemblablement appartenu à la province de Pologne dès leur fondation.

¹³ MOPH 8, 273.

¹⁴ MOPH 8, 276 lin. 12. Bzowski aura pris le nom du prieur dans les actes capitulaires de la province de Pologne.

comme au temps de Bzowski le seul document relatif à cet épisode, est la bulle de Pie II, *Dum levamus*, du 12 juin 1464 (v. chap. III, i, 25). Le pape y concède les facultés et les exemptions habituelles aux missionnaires dominicains d'Orient et à leur chef, le vicaire général de toute la Société des frères Pérégrinants, fr. Christophe de Viterbe, auquel il a conféré le titre et les pouvoirs d'inquisiteur dans tous les pays de son ressort. Les mots de la bulle «per nos deputato», qui se réfèrent évidemment et uniquement à la charge d'inquisiteur, ont donné à Bzowski l'occasion de manifester une fois de plus sa légèreté ou sa mauvaise foi. Il en conclut que fr. Christophe a été constitué vicaire général d'autorité apostolique, et de plus, que cette nomination, et toute la restauration de la Société des frères Pérégrinants se sont faites contre la volonté de l'ordre:

Surrexit interim F. Christophorus Viterbien. provinciae Romanae, qui auctoritate privata rursus excitare eandem Societatem curabat per literas apud Pium Secundum, rerum ordinis ignarum, ... obtentas. Instituebatur ab eo Pontifice Fr. Christophorus Vicarius Societatis peregrinantium iam extinctae, ab obedientia ordinis, una cum successoribus tam Capitibus quam membris exemptus, non generali Magistro, non Capitulis generalibus, non disciplinae Religionis communis subiectus. Soli sacrosanctae Sedi Apostolicae non vero ordini addictus.

Même si, par hasard (ce que la bulle ne dit pas) Christophe de Viterbe avait été nommé d'autorité apostolique, il ne s'en suivrait nullement qu'il fut exempté de l'obéissance aux supérieurs réguliers et aux lois de l'ordre. Ce que Bzowski raconte à ce sujet est pure fantaisie, à moins qu'on n'y veuille voir un contresens, fondé sur la clause irritante « non obstantibus quibuscumque literis et ordinationibus Capitulum generalium in oppositum concessis » qui s'applique aux décrets de suppression de la Société par les chapitres généraux de 1456, 1459 et 1462. Si Bzowski a cru lire dans la bulle *Dum levamus* bien des choses qui ne s'y trouvent pas, il refuse d'admettre telle indication positive qui y figure. Voulant restaurer la Société des frères Pérégrinants telle qu'elle était avant la suppression de 1456, le pape déclare expressément que les couvents de Lithuanie, Ruthénie, Podolie, Valachie et Moldavie sont compris dans la restauration. Bzowski, mentionnant les couvents de Lithuanie, ajoute ce commentaire: « qui tunc nulli erant », donnant ainsi un démenti, nullement fondé, à un document historique. Sans doute les couvents de Lithuanie n'étaient pas nombreux, et ils disparurent entièrement avant la fin du xv^e siècle. Mais l'assertion de la bulle est confirmée par un document de l'année 1400, mentionnant le vicaire

dominicain de Lithuanie, un profès du couvent de Léopol, et (ironie du sort!) homonyme de notre historien, fr. *Iohannes de Bzovia* originaire du diocèse de Wilno¹⁵.

8. A la lumière des renseignements qu'il a cru tirer de la bulle *Dum levamus*, Bzowski aborde la lecture des chapitres généraux de Novare (1465) et de Rome (1468)

In quo omnes gratiae et litterae earundem atque exemptionum, sub quacumque forma verborum a quocumque inscio et invito ordine cuicumque concessae revocantur et annihilantur. Et ne id in posterum fiat in Capitulo Avinionen. anno 1470 severe inhibetur, proposita censura excommunicationis in contrafacientes.

Les décrets en question, dirigés contre les grâces et exemptions concédées *par l'ordre*, n'ont rien à voir, quoi qu'en dise Bzowski, avec les privilèges apostoliques concédés par la bulle *Dum levamus*, et ne regardent nullement la Société des frères Pérégrinants¹⁶. Néanmoins Bzowski (p. 27) conclut:

Veritus hoc anathema F. Christophorus Viterbien. Vicarius Societatis per Pium Secundum institutus, in eodem capitulo Avinionensi coram patribus vicarii officio se abdicavit.

Christophe de Viterbe n'a pas pu faire le geste que Bzowski lui attribue, parce que dès 1467 il n'était plus vicaire général des frères Pérégrinants, mais prieur du couvent de Lucques, et, le 29 janvier 1469 il avait été élu prieur de la province romaine¹⁷. En cette qualité précisément, et non comme vicaire général des Pérégrinants, il assista au chapitre général d'Avignon¹⁸!

9. Le premier avril 1473, par la bulle *Apostolicae servitutis*, Sixte IV renouvela, en faveur de fr. Jean-Baptiste Fattinanti de Gênes, vicaire général de la Société des frères Pérégrinants, le privilège *Dum levamus* du 12 juin 1464, en l'étendant expressément au couvent de Chios (v. chap. III, i, 26). Bzowski a vu dans ce diplôme la preuve d'une nouvelle tentative de restauration de la Société des frères Pérégrinants (restauration parfaitement superflue, parce que celle de 1464 n'avait pas été révoquée!) et il a cru trouver dans les fragments des actes du cha-

¹⁵ A. Theiner, *Vetera Monumenta Poloniae et Lithuaniae Historiam illustrantia*, I, Rome 1860, p. 773 mxliv (1400, 12 août).

¹⁶ MOPH 8, 295 lin. 12-19; 309, lin. 18-25.

¹⁷ P. Th. Masetti, *Monumenta et Antiquitates veteris disciplinae ordinis Praedicatorum praesertim in Romana provincia*, I, Rome 1864, 441-442.

¹⁸ MOPH 8, 320.

pitre général de Bâle de 1473, la preuve que l'ordre s'opposa de nouveau à la restauration. Parlant de fr. Jean-Baptiste Fattinanti il écrit:

Percellunt illum Patres in Capitulo generali Basileensi 1473, omnesque vicarios in terris infidelium officio amovent, auctoritate Pontificia et ordinis, severis in posterum propositis poenis contra Bullarum similium importunos exactores.

Comme toujours, les textes du chapitre général disent tout autre chose¹⁹ et fr. Jean-Baptiste Fattinanti resta en charge jusqu'en 1475. Il fut alors fait prisonnier par les Turcs, à Caffa et déporté à Constantinople, où il mourut bientôt, en captivité²⁰. Dès le 1^{er} juin 1475 le maître général lui avait donné un successeur dans la personne de fr. Dominique de Pise, mais avant que celui-ci n'arrivât en Orient la ville de Caffa, résidence de fr. Jean-Baptiste Fattinanti, était tombée au pouvoir des Turcs²¹.

10. Ainsi, d'un bout à l'autre, l'histoire de la Société des frères Pérégrinants, et de ses relations avec la province de Pologne, telle que la présente Bzowski, est un tissu d'erreurs extravagantes. Sur deux points seulement il faut lui donner raison: 1^o les premiers couvents dominicains en Galicie, Podolie et Moldavie ont été fondés par la province de Pologne, et ils lui ont appartenu jusqu'en 1377. 2^o Ces couvents (sauf

¹⁹ Le texte des actes du chapitre de Bâle de 1473 que lisait Bzowski a été publié par G. Löhner dans *Analecta S. O. P.* 18 (1927-28) 495-501.

²⁰ R. A. Vigna, *I Domenicani illustri di Santa Maria di Castello in Genova*, Gènes 1886, p. 347. Idem, *Monumenti storici del convento di S. Maria di Castello in Genova*, 1, Gènes 1888, pp. 5-6.

²¹ Fr. Dominicus de Pisis fuit ex commissione apostolica institutus vicarius civitatis Caffae et totius societatis Terre Peregrinantium cum plenissima potestate tam in capite quam in membris cum auctoritate solita concessa dicto vicario tam apostolico indulto quam ab ordine. Nullus inferior molestet. Et mandatur omnibus quod obediant. Rome, 1 iunii 1475. Archives de l'ordre IV 4 (registre de m^e Léonard de Mansuetis), fol. 67. Jean-Baptiste Fattinanti cumulait l'office de vicaire général des frères Pérégrinants avec celui de vicaire général de l'évêque de Caffa (Jérôme Panissari O. P.). Les autorités de Caffa, mécontentes du régime de fr. Jean-Baptiste comme vicaire général du diocèse, avaient demandé son remplacement par fr. Dominique de Pise (R. A. Vigna, *Codice diplomatico delle colonie tauro-liguri*, 2 [Atti della Società ligure di storia patria, 7, 2] Gènes 1881, p. 224 n^o xxxvvi; peu après le 15 avril 1475). L'indult apostolique auquel fait allusion le registre de m^e Léonard confiait à ce dernier le soin de désigner *auctoritate apostolica* le vicaire général du diocèse de Caffa (*vicarius civitatis Caffae*) avec l'intention évidente de maintenir l'union des deux charges, celle de vicaire général des frères Pérégrinants et celle de vicaire général de l'évêque de Caffa, comme c'était le cas sous le prédécesseur de fr. Dominique, notre fr. Jean-Baptiste Fattinanti.

ceux de Moldavie) ont été rendus à la province en 1456, et, en ce qui les concerne, les constitutions apostoliques de 1464 et de 1473 ordonnant leur retour à la Société des frères Pérégrinants, sont restées lettre morte.

Conclusion

L'historiographie dominicaine en Pologne est née au xvii^e siècle du conflit entre la province de Pologne et celle, nouvellement instituée, de saint Hyacinthe en Ruthénie. Antonin de Przemyśl et Abraham Bzowski sont les principaux représentants des deux écoles rivales. Chacun a sa conception propre du passé de l'ordre, spécialement dans les provinces orientales de la république polonaise. La différence porte avant tout sur la nature et le rôle de la Société des frères Pérégrinants. Or les deux conceptions, nous l'avons vu, sont également fausses, également inadmissibles. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'historien moderne, par dessus les auteurs du xvii^e siècle, doit remonter droit aux sources originales, heureusement conservées presque toutes. Mais il ne sera sûrement ni facile, ni agréable, d'éliminer pratiquement tant d'erreurs invétérées, qui circulent depuis des siècles, et qui usurpent trop souvent le nom vénérable de la tradition.